

MINISTÈRE DE LA POPULATION ET DE LA CONDITION SOCIALE

DIRECTION DE LA POPULATION

Service de la Démographie

---

# LE "FIVONDRONAM - POKONTANY" D' AMBATOLAMPY

APPROCHE SOCIO - DEMOGRAPHIQUE DE LA MIGRATION

Avec le concours  
du Département des Sciences Humaines  
et Sociales, Centre National de Recherches  
de Tsimbazaza, Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique

---

Rédaction du rapport :  
RAKOTOMALALA Malajaona M.  
RANORIAMANJAKASOA Jean H.

---

Ont participé à la réalisation de cette étude :

Conception et analysé :

MM. RAKOTOMALALA Malanjaona Manoelina  
Chercheur au Centre National de Recherches de  
Tsimbazaza  
RANDRIAMANJAKASOA Jean Harvel  
Chef du Service de la Démographie

Enquêteurs temporaires :

Mme RASOARIMANANA Lalao Denisette  
Mlles ANDRIAMBOLA Voniharindrano  
RAFENOHARISOA Francine  
RASOARIMANGA Lalao  
RASOARININDRINA Joséphine  
RATRIMOVOLOLONA Noëline  
MM. ANDRIAMIHARISOA Léonard  
DIMBY Kiady A.  
RAKOTOARIMANANA Rémi  
RAKOTOARISOA Georges  
RANAIVO Léon  
RASOANAIVO Andriamanjato  
RASOLONJATOVO Jeannot  
RAZAFINDRAKOTO Rolland  
RODOLPHE R.

Enquêteurs permanents :

Mmes PHILIPPE Marie Joséphine  
RAHAJARAY Lala  
RAVONIALIVOHANGY Jeanne  
Mlles RAHARINDRESY Sahondra  
RAZAFIARIMANANA Sahondra  
RAZANADRASOA Monique  
MM. ANDRIAMANALINA Jean Rémi Donné  
IGNACE Stéphanie  
LALANIRINA José Laure  
RAHADIMANANA Eugène  
RAJADNARISON Albert  
RAJADNARISON Jean Patrick  
RAKOTOARISON Andriambelomasina  
RAKOTOMAHENINA Francis Pierre  
RAKOTOZAFY Claude  
RANAIVOSOA ANDRIANTSEHENO  
RANDRIANIDRENANARIMALALA Roger  
RANDRIANJAFY Jean Célien D.

MM. RANDRIANDARIZAKA Rodolphe  
RANDRIANTANDRA Olivier Martial

Secrétariat :

Mmes RAJADNARY Voniarinjaka Noro  
RAMINARISOA Berthine  
Mlle RAZANASOLO Espérance

Cheuffeurs :

MM. RALIJAONA  
RANDRIANARIVÉLO Jean Pierre  
RASOLOMANANA Claude  
RAZAFINDRAKOTO Antoine

# TABLE DES MATIERES

-----

Liste des tableaux

Liste des figures

CHAPITRE 0 : INTRODUCTION GENERALE .....	i-iii
0.1. Cadre général de l'étude .....	i
0.2. Méthode d'enquêtes .....	ii
CHAPITRE 1 : LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION .....	1-19
1.1 Les origines de la population .....	1
1.1.1. Bref aperçu historique du peuplement..	1
1.1.2. La population actuelle .....	3
1.2. Etat et mouvement de la population .....	6
1.2.1. Répartition selon le sexe et l'âge ...	6
1.2.2. Données de mouvement .....	7
1.2.2.1. Natalité-fécondité .....	7
1.2.2.2. Mortalité .....	11
1.2.2.3. Accroissement .....	14
1.3. La nuptialité et ses effets .....	15
1.3.1. L'état matrimonial .....	15
1.3.2. Patrilocalité et virilocalité .....	17
CHAPITRE 2 : L'ORGANISATION FAMILIALE .....	20-31
2.1. Taille et répartition des ménages .....	20
2.2. Système socio-politique .....	24
2.2.1. Le système de parenté .....	24
2.2.2. La composition parentale du ménage ...	27
CHAPITRE 3 : LES PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES .....	32-46
3.1. La population active .....	32
3.2. Les conditions physiques .....	35
3.3. La population et ses problèmes .....	36
3.3.1. Le problème foncier .....	37
3.3.2. Les problèmes vus par la population ..	39
3.3.3. Les réactions face aux problèmes .....	42
CHAPITRE 4 : LE PHENOMENE MIGRATOIRE .....	47-50
4.1. L'attachement au "tanidrezana" .....	47
4.2. Mesure de l'intensité du phénomène .....	49
4.2.1. Observations générales .....	49
4.2.2. Les mouvements proprements dits .....	50
4.2.2.1. Les immigrations .....	50
4.2.2.2. Les émigrations .....	52
4.3. Opinions sur les migrations planifiées .....	54

CONCLUSION GENERALE .....	59-60
ANNEXES .....	61
I. Calcul de l'âge moyen au mariage .....	61
II. Calcul du taux de fécondité, du taux brut de natalité et de l'indice comparatif de natalité (ICN) .....	63
III. Proportion de population analphabète de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et le milieu.....	64
IV. Proportion de population analphabète de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la catégorie de profession du chef de ménage (proportion en % de chaque groupe d'âges) %.....	65
OUVRAGES ET ARTICLES CITES .....	66-67

LISTE DES TABLEAUX

---

Tab. 1. Proportion des originaires et des non-originaires des "firaisam-pokontany" enquêtés.....	5
2. Répartition par sexe et âge de la population.....	7
3. Table de mortalité.....	13
4. Répartition en % par sexe, âge et état matrimonial de la population.....	16
4bis. Répartition en % par sexe et état matrimonial de la population.....	17
6. Tailles des ménages selon le lieu de résidence.....	21
7. Age du chef de ménage.....	22
8. Répartition des ménages selon le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 15 ans.....	23
9. Système d'héritage.....	25
10. Système généalogique.....	26
11. Répartition des ménages selon la surface cultivée en riz et celle destinée aux cultures sèches.....	37
12. Effectif des résidents et des non-résidents dans le "tanindrazana".....	47
13. Proportion des chômeurs et des immigrants.....	50
14. Répartition des immigrants selon l'âge par rapport à la population totale.....	52
15. Répartition des émigrants selon l'âge par rapport à la population totale.....	52
16. Résidents absents selon le motif et la destination.....	53
17. Causes des émigrations selon le sexe.....	53
18. Niveau d'instruction des émigrants.....	54
Annexe II. Taux de fécondité.....	63
III. Proportion de population analphabète de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et le milieu.....	64
IV. Proportion de population analphabète de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la catégorie de profession du chef de ménage.....	65

LISTE DES FIGURES

---

Fig. A. Pyramide des âges.....	6 bis
B. Type de ménages contenant exclusivement des individus issus de la famille du chef de ménage.....	29

- C. Type de ménages contenant exclusivement des individus de la famille de la femme du chef du ménage.....29
- D. Type de ménages contenant des individus issus à la fois du côté du chef de ménage et de sa femme.....29

\*

\*

\*

CHAPITRE 0  
INTRODUCTION GENERALE

---



Le présent rapport est le fruit de deux mois d'enquêtes réalisées par le personnel du Service de Démographie de la Direction de la Population (Ministère de la Population et de la Condition Sociale) dans le "fivondronam-pokontany" d'Ambatolampy. Il ne constitue toutefois que les préliminaires à une étude sur les problèmes de migration et d'emploi que ne projetons d'effectuer ultérieurement sur une plus grande échelle.

#### 0.1. CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Avec une densité de 14,4 habitants au km<sup>2</sup>, Madagascar paraît sous-peuplé. En fait, ce sous-peuplement relatif est doublé d'un déséquilibre dans la répartition de la population. On trouve ainsi des zones où la population est clairsemée, d'autres qui sont relativement surpeuplées. Certaines zones à faible densité de population, malgré leur potentialité économique, restent inexploitées du fait de l'insuffisance d'hommes. Dans un tel cas, le niveau de vie moyen reste bas puisque la structure économique est embryonnaire. Dans les zones à forte concentration humaine (centres urbains, régions des Hautes-Terres), on constate, par contre, une pression démographique sur l'emploi et les activités économiques. Mais dans les deux cas, apparaissent des couches défavorisées, sous-employées ou en chômage. Il faudrait donc oeuvrer pour une répartition rationnelle de la population et des moyens de production afin que le plein-emploi de la main-d'oeuvre puisse être réalisé.

Le Ministère de la Population et de la Condition Sociale, conformément à son objectif fondamental à servir la promotion des couches les plus défavorisées de la nation, joue un rôle important dans la formulation de la politique des migrations. Pour servir de support technique à cette politique, le Service de la Démographie se charge ainsi d'entreprendre des études et des recherches relatives à la maîtrise et à l'évaluation des flux migratoires, à la détermination des caractéristiques démographiques et sociales des migrants (typologie des migrants) et à la prospection des zones d'accueil (potentialités économiques, besoins en main-d'oeuvre, etc.).

Nous avons donc cru nécessaire :

- primo, de faire une approche des caractéristiques socio-démographiques de notre population afin, d'une part, de présenter le cadre culturel

qui nous intéresse et, d'une autre, de détecter les éléments qui pourraient avoir des impacts sur le phénomène migratoire ;

- secundo, de présenter quelques caractéristiques démographiques des ménages de notre circonscription et le système socio-politique qui les régit, ceci nous permettra d'apprécier la conception du ménage chez nos communautés villageoises et les règles sociales auxquelles il devrait se plier ;
- tertio, de relever les problèmes d'ordres social et économique tels que nous les voyons de l'extérieur et tels que la population les ressent ;
- et quarto, d'exposer le phénomène migratoire lui-même.

Ces sujets constitueront les quatre grands chapitres de cet ouvrage.

## 0.2 METHODE D'ENQUETES

Nous n'avons pu entreprendre des méthodes d'enquêtes autres que celles par questionnaire. Effectivement nous n'avons disposé que de deux semaines pour l'initiation de notre personnel d'enquêtes : point n'est besoin de mentionner que ce laps de temps ne suffit guère pour la formation de nos enquêteurs dont presque la totalité n'a jamais effectué un tel genre de travail. Il aurait été donc trop délicat de les préparer à d'autres méthodes d'enquêtes (interviews, entretiens, relevés à vue...), qui risqueraient non seulement de les submerger mais aussi de les dépasser, faute de formation intensive et profonde. Nous nous sommes donc borné à les initier à une méthode d'enquêtes dont la réalisation est relativement moins délicate par rapport à d'autres.

L'enquête s'était faite par sondage. En milieu urbain, nous avons stratifié la population selon la profession du chef de ménage, puis nous avons effectué un sondage au 1/6 au niveau de chaque strate. En milieu rural, nous avons procédé à une stratification des "firaïsam-pokontany" selon le lieu géographique ; puis, au niveau du "firaïsam-pokontany" - échantillon, nous avons tiré les "fokontany", nous avons tiré les ménages avec un taux égal à 1/3.

En ce qui touche l'accueil que nous a réservé la population, il a été, dans l'ensemble, chaleureux. Un accueil froid, ou tiède, ou du moins plein de méfiance, risque non seulement de mettre mal à l'aise et l'enquêteur et l'enquêté mais aussi et surtout de fournir des renseignements plus ou moins douteux.

\*

\*

\*

Nous tenons à remercier le Département des Sciences Humaines et Sociales du Centre National de Recherches de Tsimbazaza (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) pour sa collaboration depuis la conception de l'enquête jusqu'à la rédaction du présent rapport. Notre collaborateur et nous-même sommes conscients des lacunes que pourrait présenter ce rapport, qui ne veut prétendre à une vue ni complète, ni profonde du problème. Mais nous espérons qu'il apporte une contribution à la compréhension de quelques aspects de la vie de nos communautés villageoises. Faudrait-il rappeler que ces quelques pages devraient inciter à approfondir l'étude et que ce genre d'étude devrait être mené dans d'autres régions, les résultats ne pouvant être, en aucun cas, extrapolés sur l'ensemble du pays ?

Août 1980

CHAPITRE 1  
LES CARACTERISTIQUES  
SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

---

Le "fivondronam-pokontany" d'Ambatolampy est caractérisé par deux milieux plus ou moins distincts : le milieu semi-rural que constitue le chef-lieu du "fivondronam-pokontany", Ambatolampy lui-même, et le milieu rural comprenant les villages de ses "firaisam-pokontany" où les voies de pénétration laissent souvent à désirer et quelquefois même inexistantes. Un peu plus de la moitié de la population de notre circonscription (53,1 %) provient de ce milieu rural. Cette catégorie de population est, par excellence, la détentrice du système socio-culturel traditionnel. Toutefois, l'emprise de la culture moderne ou occidentale reste tout à fait moindre, même dans le milieu urbain, en ce sens que nos enquêtés d'Ambatolampy ne rompent pas totalement leurs relations avec le milieu rural, d'où sont issues la plupart d'entre eux.

## 1.1. LES ORIGINES DE LA POPULATION

Afin de mieux comprendre la répartition démographique actuelle de notre population, il nous paraît nécessaire de faire un rappel succinct de son peuplement. L'histoire reste ici un des moyens d'expliquer la situation actuelle dans la mesure où "elle apparaît comme une suite logique d'événements, chaque événement étant le fruit du précédent" (1).

### 1.1.1. BREF APERÇU HISTORIQUE DU PEUPEMENT

Notre circonscription est comprise dans l'ancien district de l'Imerina dit du Vakinankaratra. Sa population se prononce, en majeure partie, comme étant vakinankaratra. L'intensification du peuplement de cette zone se situe sous le règne d'Andrianampoinimerina (1787-1810). La politique du Souverain restait généralement la même pour les territoires conquis. En conséquence, l'histoire du peuplement du Vakinankaratra ne pourrait pas s'isoler du cadre merina mais devrait s'y replacer.

Avant le règne d'Andrianampoinimerina, l'Imerina n'avait été constitué que de principautés anarchiques et non unifiées.

---

(1) RAKOTOMALALA, M.M. : "Introduction à l'étude anthropologique de la population malgache", in Ny Mponin'i Madagasikara, n° 3, Centre National de Recherches de Tsimbazaza, Antananarivo, 1977, p.22.

Les principales préoccupations du Roi étaient tout d'abord de réunir l'Imerina puis de le mettre sous la tutelle du souverain unique qu'il était (2). Le Vakinankaratra, une fois rattaché à l'Imerina, était le 5e en dignité de l'Imerina enin-toko "l'Imerina aux six districts" (3). Sa conquête était, pour Andrianampoinimerina, d'un grand intérêt en ce sens qu'il lui servait de région de passage entre l'Imerina et le Betsileo. La méthode du Souverain consistait ainsi à avancer pas à pas vers le sud en vue de l'expansion du royaume merina. Il fit coloniser immédiatement chaque territoire conquis par ses parents, ses amis et d'autres groupes claniques déjà soumis mais sans détacher de leur région d'origine les autochtones. Dans l'état actuel de nos données, faute de collecte des histoires familiales du pays, nous sommes encore loin d'identifier les colons du Vakinankaratra du temps d'Andrianampoinimerina. Mais il est probable que, analogiquement à ce qu'il avait fait au Vonizongo (4), le Souverain le fit occuper du moins par les groupes claniques dont les territoires sont limitrophes à celui du Vakinankaratra, en l'occurrence les Imomo. Toujours est-il qu'Andrianampoinimerina avait mis au point, en quelque sorte, une espèce de migrations planifiées ayant un revers plutôt politique qu'économique.

Plus tard, après Septembre 1896, moment de l'abolition de l'esclavage, chacun des districts de l'Imerina connut, un dépeuplement relativement important. La plupart des descendants d'anciens esclaves quittèrent leur ancien maître pour tenter leur chance dans des régions où il existe encore de terres suffisantes. Les traditions orales rapportent que certains d'entre les descendants d'anciens esclaves du Vakinankaratra émigrèrent en pays betsimisaraka, d'autres boutèrent jusqu'en pays sakalava. Quant aux anciens maîtres, la plupart d'entre eux, dépourvus de leurs moyens de production (les esclaves), abandonnèrent également leur région pour monter, très souvent, aux bourgs plus importants, probablement

(2) DESCHAMPS, H. : Histoire de Madagascar, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, pp. 121-122.

(3) Les districts de l'Imerina étaient successivement, par ordre de dignité : l'Avaradrano, le Vakinisisseony, le Marovatana, l'Am-bodireno, le Vonizongo et le Vakinankaratra (cf. RAZAFINTSALAMA, A. : Les Tsimahafotsy d'Ambohimanga : Organisation familiale et sociale en Imerina-Madagascar, Cahiers du Centre de Sociologie et d'Anthropologie Sociale, n° 1, Etablissement d'Enseignement Supérieur des Lettres, Université de Madagascar, 1973, p. 287.

(4) RAJEMISA RAOLISON, R. : Dictionnaire histoire et géographique de Madagascar, Librairie Ambozontany, Fianarantsoa, 1966, pp. 379-380.

afin d'y rechercher des travaux autres que l'agriculture et l'élevage. Mais, même émigrés, ces anciens maîtres ne voulaient pas rompre (et continuent encore de ne pas rompre) totalement avec leur village d'origine, ou plus précisément avec leur tanindrazana, litt. "terre-des-ancêtres" : les zanaka am-pielezana, litt. "descendants (d'un-ancêtre, d'une-localité)-en-dispersion" mettaient (et mettent encore) leurs terres sous le régime du métayage.

Cependant, certains anciens maîtres et certains anciens esclaves ont préféré rester dans leur village, d'autres sont revenus après un échec dans leur région d'émigration. Conséquence : l'acquisition des terres est devenue un grand problème. L'on nous rapporte que le Vakinankaratra est l'une des régions de l'Imerina où les conflits à propos des terres sont loin d'être rares : la région d'Ambatolampy, en particulier, est plus ou moins montagneuse, boisée en certaines parties non moins importantes, les vallées relativement étroites, or les quelques surfaces aménageables en rizières appartiennent déjà aux anciens maîtres d'esclaves, les descendants d'esclaves n'ont eu droit qu'à des lopins de terre, que l'on a bien voulu leur céder en reconnaissance, ou à des surfaces abandonnées définitivement par leurs propriétaires. La taille de la grande famille devenant de plus en plus importante, le problème des terres ne fait que s'accroître. Par suite logique, la population tend à se concentrer dans les parties où les vallées sont beaucoup moins étroites et les forêts moins denses, en l'occurrence les périphéries de la ville d'Ambatolampy.

### 1.1.2. LA POPULATION ACTUELLE

La grande majorité (98,7 %) de notre population est originaire du " faritany " d'Antananarivo lui-même. Nous sommes donc ici en présence d'une population de culture relativement homogène, de communautés villageoises dont l'originalité socio-culturelle est à forte prédominance merina.

L'on nous reprocherait peut-être d'avancer un fait apparemment logique : puisque le Vakinankaratra fait partie du cadre de l'Imerina, il va de soi que l'on ne peut y retrouver que la culture merina ! Nous rappelons toutefois que la logique de ce fait est très relative à Madagascar : elle peut s'appliquer dans certaines régions mais ne le peut pas dans d'autres. Ce problème dépend évidemment de la situation géographique de la

zone mais aussi des déplacements de la population et de ses contacts avec l'extérieur. Deux exemples suffisent pour illustrer notre hypothèse. Au Vonizongo (au nord-ouest de la capitale, "fivondronam-pokontany" d'Ankazobe), les traits culturels sont à 2/3 méridionale et à 1/3 sakalava : les Vonizongo font des déplacements fréquents vers le pays sakalava, généralement pour rendre visite à leurs parents émigrés depuis l'abolition de l'esclavage, leur territoire est, par ailleurs, limitrophe à celui des Sakalava (5). En ce qui concerne le milieu urbain, la ville de Toamasina reste le meilleur exemple : les Betsimisaraka ne forment même pas la moitié de la population totale(6), les quartiers de la ville ont leur spécificité à eux relativement à la prédominance en nombre des groupes ethniques qui y résident (7).

Le milieu semi-urbain d'Ambatolampy et celui rural des autres villages de son "fivondronam-pokontany" échappent à ce phénomène que l'on peut retrouver dans certaines parties de Madagascar. Le tableau ci-dessous nous permet d'apprécier cette homogénéité des origines de la population de notre circonscription dans le cadre de chaque "fivondronam-pokontany" enquêté.

---

(5) RAKOTOMALALA, M.M. : Les Tsilokàna du Vonizongo : Essai de monographie régionale en Imerina (Madagascar), mémoire pour l'obtention de Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1980 (en voie de publication).

(6) RAKOTOMALALA, M.M. : "Les groupes ethniques", in L'habitat à Toamasina : Etude socio-économique, Ministère des Travaux Publics et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Antananarivo, Mars 1979, ronéo., pp. 113-119.

(7) Ibid, pp. 209-216.



Tab. 1. PROPORTION DES ORIGINAIRES ET DES  
NON-ORIGINAIRES DES "FIRAISSAM-POKONTANY "

Population Firaisana d'enquêtes	Originares du "Firaisana "	Non-originares du "Firaisana "	Total
	Ambatolampy	88,5	11,5
Ambohipiheonana	95,6	4,4	100
Antsapandrano	97,2	2,8	100
Behenjy	95,0	5,0	100
Manjakatombo	79,3	20,7	100
Morarano	92,2	9,8	100
Sabotsy-Namatoana	98,8	4,2	100
Tsinjoarivo	95,6	4,4	100
<b>Total</b>	<b>90,0 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>100</b>

La proportion des étrangers dans leur "fireissam-pokontany" de résidence ne s'élève qu'à 10 % de la population. Les proportions les plus importantes se retrouvent à Ambatolampy (11,5 % de la population du "firaisana") et à Manjakatombo (20,7 % de la population du "firaisana"). Pour la première, cette situation est due surtout à des raisons professionnelles (affectations, recherches d'emploi, etc.) et à la scolarisation. Quant à la seconde, cette catégorie d'étrangers est constituée généralement de femmes mariées qui ont adopté la résidence virilocale (c'est-à-dire celle de l'homme), le "fireissam-pokontany" d'origine du mari étant donc celui de Manjakatombo. Ces femmes viennent soit des "fireissam-pokontany" limitrophes à celui de Manjakatombo (notamment Ambatolampy et Sabotsy Namatoana), soit à celui d'Andriambilany (8). Mais c'est également dans la circonscription de Manjakatombo que l'on rencontre une proportion relativement importante, par rapport à celle des autres "fireissam-pokontany", d'hommes adoptant la résidence uxorilocale (c'est-à-dire celle de la femme) : la femme ne veut pas quitter son tanindrazana, principalement pour des raisons familiales, le mari est ainsi obligé de la suivre.

(8) On devine ainsi que les hommes du "fireissam-pokontany" de Manjakatombo ont tendance à rechercher leur conjointe dans deux ou plusieurs mêmes villages plus ou moins éloignés du leur. Ce système se retrouve également dans d'autres milieux ruraux merina : il suffit qu'un homme ait choisi sa conjointe dans un village plus ou moins éloigné du sien pour que, plus tard, d'autres y viennent également chercher la leur !

Nous pourrions donc d'ores et déjà avancer que l'importance des migrations dans le "fivondronam-pokontany" d'Ambatolampy est relativement minime. Il ne s'y opère que des déplacements d'un "firaisam-pokontany" à l'autre, à l'issue desquels l'installation peut être soit définitive (cas des femmes adoptant la résidence virilocale), soit temporaire (cas de ceux qui viennent à Ambatolampy pour y gagner leur vie ou pour étudier).

## 1.2. ETAT ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

Ce sous-chapitre traitera des données démographiques de notre population. Dans un premier temps, il abordera la répartition de la population selon le sexe et l'âge, et, dans un second temps, les éléments concernant le mouvement.

### 1.2.1. REPARTITION SELON LE SEXE ET L'AGE

La pyramide des âges semble montrer un aspect régulier (9). On constate cependant des anomalies à 3 niveaux :

- à 0 an, l'effectif du sexe masculin est inférieur à celui du sexe féminin ;
- l'effectif du groupe de 0 - 5 ans est relativement faible pour les deux sexes, compte tenu de la forte fécondité observée dans la zone (10) ;
- entre 15 - 24 ans, la proportion de femmes est inférieure à celle des hommes du même groupe d'âges : dans l'ensemble, il y a 101 hommes pour 100 femmes.

On pourrait attribuer ces irrégularités :

- aux aléas de la répartition introduits par l'insuffisance de l'échantillon utilisé ;
- aux phénomènes migratoires affectant surtout les femmes âgées de 15 - 24 ans (11).

La structure par groupe d'âges montre une proportion importante d'enfants de moins de 15 ans (49,4 %). La population

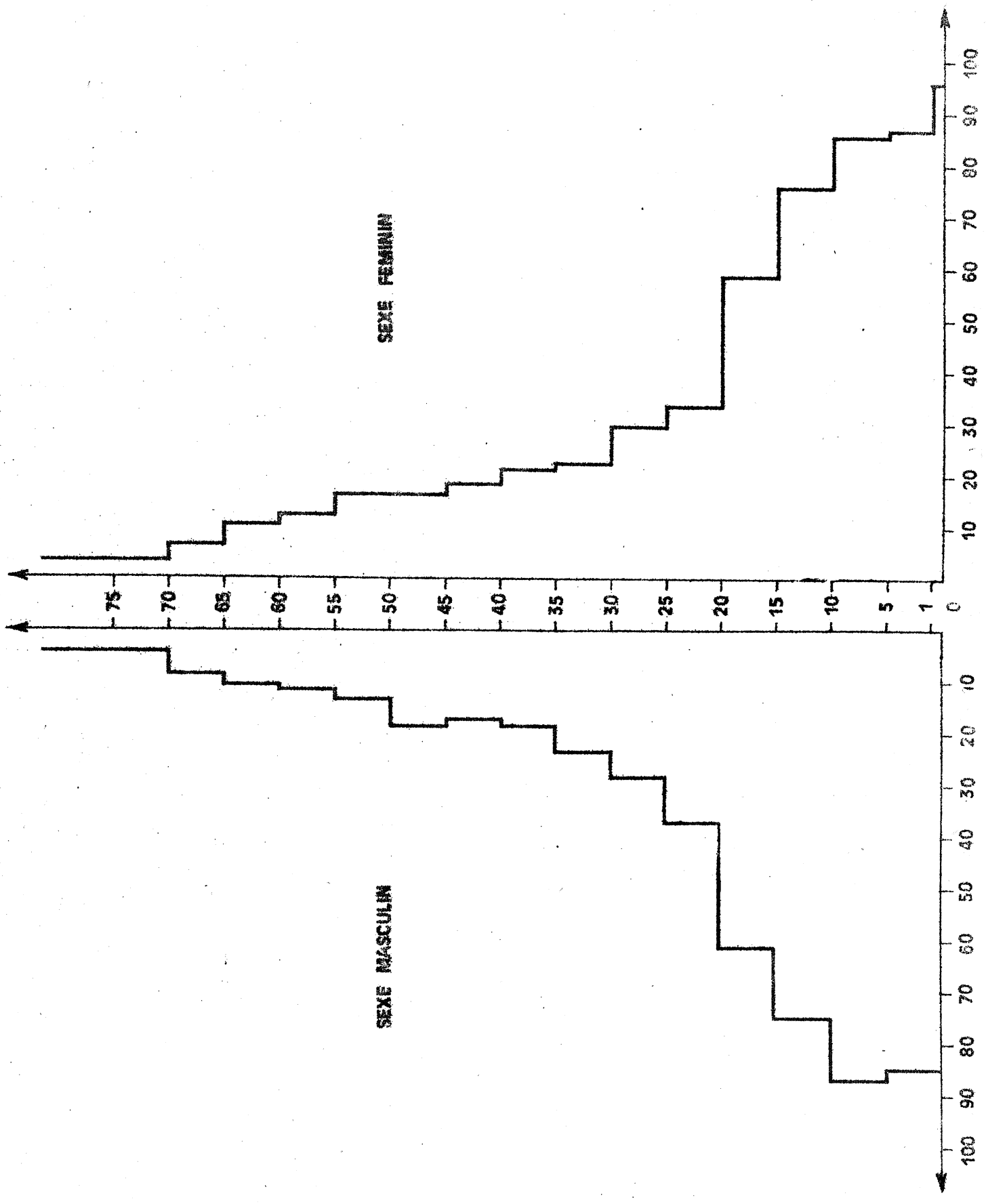
---

(9) Cf. fig.1.

(10) Cf. infra. chap. 1.2.2.1.

(11) Cf. infra. chap. 4.2.2.

**FIG. A. PYRAMIDE DES AGES**  
**( FIVONDROMAM - POKONTANY D'AMBATOLAMPY 1980 )**



potentiellement active (15 à 65 ans) ne représente que 47,1 % de la population et a à sa charge 52,9 % de la population.

Tab.2. REPARTITION PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble
0	17	19	36
1 - 4	68	69	137
5 - 9	86	85	171
10 - 14	75	75	150
15 - 19	61	58	119
20 - 24	37	33	70
25 - 29	28	29	57
30 - 34	23	22	45
35 - 39	18	21	39
40 - 44	17	18	35
45 - 49	16	16	34
50 - 54	13	16	29
55 - 59	11	12	23
60 - 64	10	10	20
65 - 69	8	6	14
70 et +	11	9	20
T o t a l	502	498	1 000

### 1.2.2. DONNEES DE MOUVEMENT

Les données concerneront ici successivement la natalité-fécondité, la mortalité et l'accroissement.

#### 1.2.2.1. Natalité-fécondité

Les données permettant de calculer la natalité et la fécondité sont obtenues à partir de l'interrogatoire des femmes sur le nombre total d'enfants qu'elles ont mis au monde au cours

de leur vie féconde (fécondité rétrospective) et sur les naissances des douze derniers mois (fécondité actuelle).

- Fécondité rétrospective :

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Nombre moyen d'enfants/femme</u>
15 - 19	0,17
20 - 24	1,34
25 - 29	3,45
30 - 34	4,96
35 - 39	6,73
40 - 44	7,22
45 - 49	7,20

- Fécondité actuelle :

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Taux de fécondité</u> <u>o/oo</u>	<u>Fécondité cu-</u> <u>mulée actuelle</u>
15 - 19	123	0,615
20 - 24	336	2,29
25 - 29	324	3,911
30 - 34	284	5,33
35 - 39	235	6,50
40 - 44	174	7,375
45 - 49	56	7,66
Ensemble : (15-49)	229	

La descendance finale issue de la fécondité actuelle est de 7,66 enfants/femme alors que celle issue de la fécondité rétrospective est de 7,2 enfants/femme. L'écart n'est donc pas très important. Il est à peu près certain qu'il n'y a pas eu surestimation de la période de référence ( au lieu de compter les naissances des 12 mois précédant l'enquête, les enquêteurs enregistrent les naissances qui se sont produites 13 ou 14 mois avant l'interrogatoire des femmes ). En effet, chaque naissance est déclarée avec une date précise, comprise dans la période de référence (12 Novembre 1978 au 12 Novembre 1979 ).

Ce léger écart entre fécondité rétrospective et fécondité actuelle est dû, d'une part, à un léger oubli par les femmes âgées d'une partie de leur progéniture, d'autre part, au fait que

les deux séries de chiffres ne sont pas directement comparables. En effet, les chiffres du taux cumulé actuel sont relatifs à l'extrémité de chaque groupe d'âges (19,5 ans ; 24,5 ans ; 29,5 ans, etc.), alors que les chiffres relatifs à la fécondité rétrospective portent sur le milieu du groupe d'âges (17,5 ans ; 22,5 ans ; 27,5 ans, etc.), si bien que la descendance finale actuelle (fécondité cumulée totale) est relative aux femmes âgées de 49,5 ans alors que la descendance finale, obtenue par interrogatoire rétrospectif, est celle des femmes âgées de 47,5 ans. On pourrait donc retenir comme descendance finale des femmes à Ambatolampy :  $D_{50} = 7,66$  enfants/femme.

La fécondité, relativement faible en début de procréation, devient importante aux âges élevés jusqu'à 44 ans.

L'âge moyen des mères à la procréation est estimé par les 2 méthodes suivantes :

- Formule exacte :

$$\bar{m} = \frac{\int_u^v a \phi(a) da}{\int_u^v \phi(a) da}$$

u : âge de début de procréation ;

v : âge de fin de procréation ;

a : milieu du groupe d'âges considéré ;

$\phi(a)$  : taux de fécondité du groupe d'âges.

On aboutit ainsi à  $\bar{m} = 30,02$  ans

- Formule approchée :

$$m = 2,25 \times \frac{P_3}{P_2} + 23,95 = 29,74 \text{ ans}$$

$P_3$  = parité moyenne des femmes à 25 - 29 ans ;

$P_2$  = parité moyenne des femmes à 20 - 24 ans .

Cet âge est relativement élevé pour une zone où la majorité de la population est rurale. Les phénomènes migratoires et la nuptialité pourraient expliquer cet âge élevé et la faiblesse de la fécondité en début de procréation.

En effet, l'émigration est surtout le fait des femmes, plus précisément des femmes âgées de 15 - 19 ans (pour 70 % des

migrations féminines , selon un interrogatoire rétrospective sur 5 années).

La cause de leur départ est en grande partie imputée au mariage hors de la zone. Le taux annuel d'émigration (émigrants de l'année/population moyenne restante de l'année) est estimé à 12,2 %.

On peut alors penser qu'inversement, les femmes de 15 - 19 ans qui restent ne connaîtraient pas encore de préoccupation matrimoniales (12). On constate, effectivement, que 77 % des femmes sont encore célibataires à 15 - 19 ans.

Le taux brut de reproduction, R (c'est-à-dire la fraction féminine parmi la descendance finale en l'absence de mortalité), est :

$$R = 0,488 \times D = 0,488 \times 7,66 = 3,74 \text{ filles /femme}$$

0,488 étant la probabilité qu'une naissance soit féminine.

Le taux net,  $R_0 = R_x$ , probabilité de survie à l'âge moyen à la procréation :

$$R_0 = R \times \text{probabilité de survie à 30 ans (13)} = R \times 0,761 = 3,74 \times 0,761 = 2,846 \text{ filles/femme.}$$

Une femme sera donc remplacée par 2,846 filles survivantes à 30 ans. La population se trouverait ainsi en hausse considérable. On a enregistré, au cours des 12 derniers mois, 295 naissances pour une population moyenne estimée à 6 709. Le taux brut de natalité, qui est le rapport entre les naissances des 12 derniers mois et la population moyenne, est égal à 43,97 o/oo (TBN).

En égard à la fécondité élevée dans la zone, ce taux brut ne reflète pas l'intensité de cette fécondité. En effet, il est influencé par la structure par sexe ( le rapport de masculinité est égal à 106 hommes pour 100 femmes) et la structure par âge de la population féminine.

-----  
(12) Cf. chap. 1.3.1.  
(13) Cf. chap. 1.2.2.2.

En substituant à la population réelle une population type, l'effet de structure peut être éliminé. On utilise alors l'indice comparatif de natalité qui se définit comme le rapport entre le nombre de naissances annuelles et l'effectif pondéré des femmes de 15 à 44 ans. Cet effectif pondéré correspondrait à une population totale type.

ICN = 57,38 o/oo. A partir de cet indice, on peut estimer la descendance finale du moment :

$$f_{50} = \text{ICN} \times 130 = 7,46 \text{ enfants/femme.}$$

Le taux brut de reproduction du moment est égal à ,  
 $7,46 \times 0,458 = 3,64$  filles/femme.

#### 1.2.2.2. Mortalité

L'observation directe, relative aux décès des 12 derniers mois précédant l'enquête, permet de trouver un taux brut de mortalité (rapport entre les décès annuels et la population moyenne) égal à 10,58 o/oo. Ce taux semble être sous-estimé et ne reflète pas la réalité dans la zone étudiée. De même, on a enregistré 13 décès parmi les 295 naissances, soit un taux de mortalité infantile réduite égal à 44,1 o/oo.

Ce taux de mortalité infantile réduite est relatif aux 6 premiers mois de la vie correspondant à 67,8 % des décès. Le taux de mortalité infantile est donc égal à :

$$\frac{44,1 \times 100}{67,8} = 65,0 \text{ o/oo.}$$

Ce taux est également sous-estimé et est très loin de la réalité. En effet, le taux de mortalité infantile est solidement lié au niveau et mode de vie. La méthode de BRASS ainsi que celle de S. LEDERMANN nous permettront de réévaluer l'intensité de la mortalité.

Nous disposons de la proportion d'enfants suivants  $S_1$  parmi la descendance totale  $P_1$  des femmes âgées de 15 à 19 ans. On a :

$$\frac{S_1}{P_1} = 0,909.$$



Ce rapport estimera la survie à 1 an. Le complément à 1, corrigé par un coefficient, donnera le quotient de mortalité à 0 an (14) :

$$q_0 = k_i \left( 1 - \frac{S_1}{P_1} \right)$$

On obtient ainsi un taux de mortalité infantile égal à 108 o/oo.

Ce niveau de mortalité infantile correspond au niveau 1416 des tables-types de mortalité de PRINCETON (modèle Ouest), où l'espérance de vie du sexe féminin est de 54 ans réunis : l'espérance de vie est estimée à 52,57 ans. Le taux brut de mortalité issu de la table-type est de 15,20 o/oo.

---

(14) I.N.E.D., I.N.S.E.E., O.R.S.T.O.M., S.E.A.E. : "Ajustement de données imparfaites", in Sources et analyse des données démographiques, tome II, Paris, 1973, pp. 105-112.

I.N.E.D. : Institut National d'Etudes Démographiques

I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

O.R.S.T.O.M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

S.E.A.E : Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères Chargé de la Coopération.

Tab. 3. TABLE DE MORTALITE DU "FIVONDRONAM-POKONTANY"  
D'AMBATOLAMPY (URBAIN-RURAL) -ENQUETE DEMOGRA-  
PHIQUE 1979. Méthode utilisée : table type de  
S. LEDERMANN. Entrée : taux de mortalité in-  
fantile 1 = 1080/00 (deux sexes réunis )

Groupe d'âges	Quotient ${}_a q \times 0/00$	Sx
0	108	10 000
1	53,51	8 920
5	17,25	8 442
10	12,0	8 296
15	19,0	8 196
20	26,23	8 040
25	28,03	7 829
30	30,4	7 610
35	34,82	7 379
40	41,75	7 122
45	52,38	6 825
50	69,86	6 468
55	95,92	6 016
60	137,78	5 439
65	200,89	4 690
70	295,23	3 748
75	416,64	2 641
80	562,91	1 541
85	728,70	673
90	-	183

Espérance de vie à la naissance :

$e_0 = 51,23$  ans (deux sexes )

$e_0$  (féminin) = 52,69 ans

$e_0$  (masculin) = 49,77 ans

La méthode de Sully LEDERMANN donnera un résultat voisin. On utilisera, comme entrée dans la table-type, le taux de mortalité infantile (108 o/oo) trouvé précédemment.

Dans ce réseau 102 (entrée unique avec le taux de mortalité infantile), on a la relation suivante :

$$\log q_j = a_0 j + a_1 j \log q_0 + s_j$$

$q_j$  étant le quotient de mortalité de l'âge  $j$  à  $j + 4$  ;

$a_0$  )  
( étant des coefficients de la table ;  
 $a_1$  )  
(

$s_j$  mesure la dispersion autour de la valeur médiane.

On peut alors établir la table de mortalité ci-dessus.

A partir du quotient de mortalité, on passe au taux par la relation :

$$a^q_x = \frac{2 \cdot a^{mx}}{2 + a^{mx}}$$

$m$  = taux de mortalité ;

$q$  = quotient de mortalité ;

$x$  = âge ;

$a$  = amplitude du groupe d'âges.

On trouve ainsi comme taux brut de mortalité :

$$m = 15,35 \text{ o/oo}$$

Cette valeur sera retenue pour mesurer la mortalité dans le " fivondronana" d'Ambatolampy.

### 1.2.2.3. Accroissement

Le taux d'accroissement naturel résulte de la différence

entre le taux de mortalité et le taux de natalité. D'où le taux d'accroissement :

$$\begin{aligned}\Delta &= n - m \\ &= 43,97 - 15,35 = 28,62 \text{ o/oo} \text{ ou } 2,86 \text{ o/c}\end{aligned}$$

Ce taux d'accroissement naturel est relativement élevé si on le compare au taux d'accroissement estimé pour l'ensemble de Madagascar (2,24 %). Le taux d'accroissement naturel est toutefois atténué par les phénomènes migratoires relativement importants dans la zone. Le taux d'émigration nette est estimé à 0,61%, le taux d'accroissement annuel est alors égal à :

$$\begin{aligned}\Delta &= x - e \\ &= 2,86 - 0,61 = 2,25 \%\end{aligned}$$

### 1.3. LA NUPTIALITE ET SES EFFETS

Un des effets principaux de la contraction du mariage consiste à l'éclatement du ménage et des biens familiaux, en ce sens que, d'une part, un membre du ménage va quitter son foyer d'origine pour créer un autre dans le village lui-même ou hors du village (entraînant donc également l'éclatement dans l'espace du ménage) et, d'autre part, une partie des biens familiaux devrait, en principe, lui revenir (15). Le sous-chapitre se propose de faire l'approche démographique de l'état matrimonial et de rechercher les effets de la contraction des liens matrimoniaux à travers la question de résidence.

#### 1.3.1 L'ETAT MATRIMONIAL

Les tableaux n°4 et 4 bis montrent les caractéristiques de la nuptialité dans le "fivondronana" d'Ambatolampy. L'intensité de la nuptialité est mesurée par le complément à 1 de la proportion de célibataires (définitifs) entre 45-49 ans. 97,4 % des hommes et 96,9 % des femmes ont contracté au moins un mariage. La nuptialité est donc relativement intense.

---

(15) En effet, l'on acquiert tous ses droits dans la société qu'à partir du moment où l'on se marie (cf. RAKOTO, I. : Parenté et mariage en droit traditionnel malgache, préface de Michel ALLIOT, P.U.F. Paris, 1971).

A partir de 45-49 ans, la proportion de femmes mariées diminue progressivement à cause de l'importance croissante de la proportion de veuves et de divorcés. Pour le sexe masculin, la décroissance de la proportion de mariés n'est observée qu'à partir de 55-59 ans. La mortalité masculine et le fait pour la femme d'épouser un homme généralement plus âgé expliquent l'importance du veuvage chez la femme. Le remariage de l'homme étant plus facile que celui de la femme, le divorce est moins intense chez le premier.

En moyenne, l'homme se marie pour la première fois à 24, 65 ans et la femme à 21, 42 ans (16). L'âge médian (c'est-à-dire l'âge à partir duquel on observe moins de 50 % de célibataires) est de 23, 96 ans pour l'homme et de 20, 36 ans pour la femme.

On peut donc affirmer que la nuptialité n'est pas très précoce dans la zone étudiée. On peut imputer ce retard à des problèmes économiques freinant ou différant le mariage. L'importance de la proportion de célibataires aux âges jeunes semble expliquer la facilité et l'intensité de la mobilité spatiale.

Tab.4. REPARTITION EN % PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL

Masculin

Etats matri Ages	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Ensemble
15 - 19	97,6	2,4	-	-	100
20 - 24	65,6	33,8	-	0,6	100
25 - 29	25,9	73,3	-	0,8	100
30 - 34	8,3	90,7	0,5	0,5	100
35 - 39	2,1	96,5	0,7	0,7	100
40 - 44	4,1	93,1	2,8	-	100
45 - 49	2,6	92,8	3,9	0,7	100
50 - 54	-	96,0	4,0	-	100
55 - 59	2,2	95,6	1,1	1,1	100
60 - 64	1,2	89,4	8,2	1,2	100
65 - 69	-	87,5	12,5	-	100
70 et +	2,2	77,8	20,0	-	100
Ensemble	37,4	59,7	2,4	0,5	100

Tab.4 bis. REPARTITION EN % PAR SEXE ET ETAT MATRIMONIAL

Féminin

Etats matri. Ages	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Ensemble
15 - 19	77,1	20,2	-	2,7	100
20 - 24	36,8	58,4	1,5	3,3	100
25 - 29	12,8	80,2	1,60	5,4	100
30 - 34	4,9	90,2	1,1	3,8	100
35 - 39	4,1	88,9	1,7	5,3	100
40 - 44	3,3	84,9	4,6	7,2	100
45 - 49	3,1	84,7	6,1	6,1	100
50 - 54	1,6	80,5	10,1	7,8	100
55 - 59	-	77,4	14,0	8,6	100
60 - 64	-	62,9	27,2	9,9	100
65 - 69	2,1	62,5	29,2	6,2	100
70 et +	1,4	37,8	52,7	8,1	100
Ensemble	25,7	62,9	6,3	5,1	100

## 1.3.2. PATRILOCALITE ET VIRILOCALITE

Le principe de la patrilinéarité veut que, en ce qui concerne la tombe :

- l'homme et éventuellement la mère célibataire soient inhumés dans le caveau de leur père ;
- la femme s'enterre à côté de son mari si elle a pu lui donner un enfant ;
- les zana-behivavy, litt. "enfants-du-côté-de-la-femme" (c'est-à-dire, de père inconnu) rejoignent la tombe de leur grand-père maternel.

Le droit à la tombe ancestrale (ou familiale) est régi par la patrilocalité et la virilocalité. Cette règle retrouve exactement son parallèle dans le choix de la résidence au Vakinankaratra, comme dans tout l'Imerina.

- . 87,7 % des femmes mariées adoptent la résidence virilocale ;
- . 5,5 % seulement des hommes suivent leur femme ;
- . 2,4 % des hommes enquêtés sont célibataires mais résident auprès de leur père ;
- . on ne retrouve que 4,4 % d'hommes ne résidant ni chez eux, ni chez leur femme (la plupart du temps, eux et leur conjointe font partie de la proportion qui n'habite pas son tanindrazana, en l'occurrence les employés de la fonction publique.

Il existe, toutefois, une catégorie de gens qui échappent à cette règle : les filles uniques sans frères doivent rester dans le tanindrazana de leur père, elles doivent assumer le rôle du mian-dry tanindrazana "garde-de-la-terre-ancestrale", qui consiste à mettre en valeur les biens ancestraux, et s'assimilent ainsi à un homme. Généralement, ce rôle revient effectivement aux hommes, en particulier au frère aîné, les femmes devant adopter la virilocalité. Leur mari est ainsi obligé de se soumettre à l'uxorilocalité (les rapports ci-dessus mentionnent que les hommes qui s'y soumettent représentent les 5,5 % des maris).

L'accent patrilinéaire du système de parenté a une influence non seulement sur l'aspect de la résidence mais également sur les caractéristiques du fokonolona ou du village. L'un des aspects de la communauté villageoise est ici le regroupement parental : 90,6 % des hommes tenant le rôle de chef de ménage ont des parents dans le village où ils résident ; un chiffre très significatif : 37,5 % de la totalité des hommes mariés ont au moins... 10 ménages qui leur sont parents dans leur circonscription !

Dans une certaine mesure, ce phénomène rejoint l'aspect clanique du fokonolona merina défini par CONDOMINAS :

"Le fokon'olona est un clan (ou parfois un lignage) de type patrilinéaire et patrilocal unissant sur un même territoire (fokontany) les descendants d'un même ancêtre (razana) dont la tombe constitue le pôle mystique où le groupe vient retrouver sa cohésion (...)" (17).

Il semble que cette définition touche particulièrement le fokonolona traditionnel tel qu'il apparaissait à son origine. Elle ne peut pas s'appliquer partout en Imerina. Élargi au groupe de villages d'un fokontany rural actuel, il se peut, en effet, que le fokonolona puisse être constitué, au Vakinankaratra (pareillement au Vonizongo), de deux ou plusieurs lignages d'ancêtres différents et non d'un clan, tandis que restreint au village, il est probable que ce soit la seule étendue où il apparaît comme un lignage. Toujours est-il que la patrilinéarité et la patrilocalité restent les deux aspects principaux de ces groupes au Vakinankaratra. Chaque lignage ayant son doyen, aucun de ses membres ne peut entreprendre de migration ou de simples déplacements sans l'avoir consulté.

\*

\*

\*

Un taux de mortalité faible, un taux de natalité relativement moyen, un taux de fécondité très élevé et un taux d'accroissement également non moins élevé : tels sont les traits caractéristiques démographiques de notre population. En conséquence, elle devrait, en principe, miser sur l'importance de sa potentialité humaine. Mais à ces traits fait face la prédominance de l'homme, qui tend apparemment à restreindre l'action de la femme dans la mesure où toutes activités devraient tourner autour du "sexe fort". Le mode d'adoption de résidence, entraînant généralement le déplacement de la femme, apparaît ici comme une issue de cette prépondérance de l'homme. Il nous reste ainsi à nous demander de quelle manière une telle société organise son espace social.



CHAPITRE 2  
L'ORGANISATION FAMILIALE

---

Nous entendons par ménage l'ensemble de personnes parentes ou non, prenant habituellement ensemble leur repas, dépendant d'un même budget et vivant généralement sous un même toit. Ce chapitre se propose de présenter ce noyau de la société tel qu'il apparaît dans notre circonscription. Toutefois, les ménages dits collectifs (internats, prisons, hôpitaux, etc.) ne feront pas l'objet de notre approche en ce sens que leur étude ne permet pas de saisir le fond économique des migrations. Notre tâche consiste ici, en effet, à relever non seulement les traits caractéristiques du ménage mais aussi ceux qui ont un impact sur la question de migration et la situation économique du ménage.

## 2.1. TAILLE ET REPARTITION DES MENAGES

La taille moyenne des ménages pour l'ensemble du "fivondronana" d'Ambatolampy est de 5,79 personnes. (milieu urbain = 5,69 ; milieu rural = 5,93) : 25 % dépassant 7,48 personnes (7,57 en milieu rural ; 7,33 en milieu urbain).

Le ménage moyen (5,79 personnes) est constitué de 50 % d'enfants de moins de 15 ans et de 50 % d'adultes. En milieu rural, le ménage moyen est composé de 52 % d'enfants. Nous sommes donc en présence de ménage relativement jeune. En effet, le chef de ménage est, en moyenne, âgé de 44 ans pour le sexe masculin et de 51 ans pour le sexe féminin. Le CM du sexe féminin est, en général, une femme veuve ou divorcée, ce qui explique l'âge moyen assez élevé. Sur 100 chefs de ménage, nous avons pu relever 89 de sexe masculin et 11 de sexe féminin.

D'après le tableau n° 8 , le nombre moyen d'enfants augmente avec le nombre d'adultes, jusqu'à 5 adultes et plus. Toutefois ce sont les ménages de 2 ou 3 adultes qui entretiennent à peine 17 % des enfants.

Tab. 6. TAILLES DES MENAGES SELON LE LIEU DE RESIDENCE  
(URBAIN - RURAL)

<u>Taille</u>	<u>Urbain</u>	<u>Rural</u>
1	2,9	2,1
2	9,2	6,4
3	12,7	12,3
4	13,5	13,9
5	13,2	13,6
6	9,5	12,1
7	11,4	9,1
8	7,8	9,6
9	6,4	9,5
10 et plus	13,4	11,4
<hr/>	<hr/>	<hr/>
total	100,0	100,0

Tab.7. AGE DU CHEF DE MENAGE

<u>Groupe d'âges</u>	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>
15 - 19	0,7	2,0
20 - 24	6,6	4,6
25 - 29	13,3	4,0
30 - 34	13,0	6,0
35 - 39	10,3	7,9
40 - 44	10,7	13,3
45 - 49	12,7	9,9
50 - 54	7,6	10,6
55 - 59	7,4	7,9
60 - 64	6,0	10,6
65 - 69	5,7	5,3
70 et plus	6,0	17,9
	<hr/>	<hr/>
	100,0	100,0

Age moyen CM masculin : 44 ans

Age moyen CM féminin : 51 ans

Tab. 6. REPARTITION DES ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ADULTES  
ET D'ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS

	Adultes							ENSEMBLE	Proportion d'ensemble
	1	2	3	4	5	6	7 et +		
Enfants									
0	33	96	49	25	14	7	3	227	165
1	14	112	46	19	12	5	5	213	155
2	9	107	39	21	23	3	8	210	153
3	5	116	26	28	15	5	4	199	145
4	2	89	30	25	16	9	6	117	129
5	1	53	26	33	13	6	4	136	99
6	-	46	31	22	14	2	1	116	85
7	-	17	19	9	7	3	3	58	42
8	4	5	10	7	7	1	1	31	23
9	-	1	3	-	-	-	-	4	3
10 et +	-	-	-	-	-	1	-	1	1
ENSEMBLE	64	642	279	189	121	42	35	1 372	1 000
Proportion d'ensemble	47	468	203	136	86	31	25	1 000	
Nombre moyen d'enfants	0,94	2,7	3,16	3,49	3,47	3,45	3,2	2,9	
Proportion d'enfant pr 1'ens	15	433	219	164	105	36	28	1 000	

## 2.2. LE SYSTEME SOCIO-POLITIQUE

Une stratégie de développement communautaire risque d'échouer si elle ne tient pas compte de la façon dont la population concernée organise son espace social : elle devrait nécessairement se faire dans le cadre de ses institutions (ou tout au moins espérer) et de ses besoins mais ne devrait pas être imposée du dehors (1). Ce sous-chapitre doit son importance à ce qu'il permet d'avoir un aperçu du moins général des institutions culturelles de nos communautés villageoises.

### 2.2.1. LE SYSTEME DE PARENTE

La parenté pourvoit principalement à la définition de l'identité sociale, c'est-à-dire à "l'ensemble des rapports que chaque personne ou chaque groupe entretient avec ses homologues environnants" (2). Dans les milieux ruraux malgaches, où elle est encore relativement loin du bouleversement que connaissent les milieux urbains par le biais de l'éclatement dans l'espace de la grande famille (3), elle reste effective : elle régit, par excellence, en grande partie, le comportement de l'individu.

Il existe trois meilleurs moyens d'identifier les caractéristiques parentales d'une société : le système d'héritage, le récit généalogique et les règles de résidence. La dernière institution étant fortement liée à la question de matrimonialité, nous ne ferons ici qu'une approche succincte des deux premières.

En ce qui concerne l'héritage, nous avons interrogé à la fois les chefs de ménage (homme ou femme) et éventuellement leur conjoint(e). La question était la suivante : "Héritez-vous de votre père ou de votre mère ?".

---

(1) BASTIDE, R. : Anthropologie appliquée, Payot, Paris, 1971, 245p.

(2) WAAST, R. : Plaine de Tananarive : la parenté, O.R.S.T.O.M, Tananarive, Déc. 1967, ronéo, p. 12.

(3) Dans les villes, l'éparpillement des membres de la grande famille ne favorise guère plus les relations qui devraient s'entretenir entre les individus parents. La conséquence en est que l'on tend à mettre à l'arrière-plan de la vie sociale les notions de droit et de devoir au niveau des groupes à base de parenté.

Lors du dépouillement des questionnaires, nous avons remarqué que l'enquêté ne se soucie pas de l'importance des biens, mais dès qu'il en possède, même s'il s'agit d'un lopin de terre de quelques centiares (donc d'une part tout à fait symbolique), il le mentionne. C'est pour cette raison que, même si l'informateur ne réside pas dans son tanindrazana et qu'il n'y possède plus ni de maison, ni de terres qui lui appartiennent personnellement, il se prononce toujours comme possesseur d'un bien commun avec sa grande famille (quelquefois, ce bien commun pourrait être la tombe ancestrale). En outre, il semble également que les individus dont les parents sont encore vivants se considèrent déjà comme des possesseurs d'un bien quelconque, en ce sens qu'ils seront les futurs héritiers de leurs parents. Toutefois, ces affirmations nous importent peu, ce qui nous intéresse c'est l'identification de l'individu au niveau de sa famille dans la mesure où elle nous permet de rechercher le membre influent de la famille sur lequel devrait s'appuyer, en principe, toute action politique en vue d'un développement communautaire.

Le dépouillement de nos questionnaires sur le système d'héritage nous donne le résultat suivant :

Tab. 9. SYSTEME D'HERITAGE

Côté de l'héritage	Paternel	Maternel	A la fois paternel et maternel	Total
Enquêté				
C.M. (Chef de ménage)	34,5	11,4	54,1	100
Femme du C.M.	35,7	10,8	53,5	100
TOTAL	35,1 %	11,1 %	53,8	100%

Plus de la moitié des enquêtés (53,8 %) se prononce comme héritière à la fois du côté paternel et du côté maternel, le reste soit exclusivement du père (35,1 %), soit de la mère (11,1 %) - point n'est besoin de mentionner que les individus de père inconnu héritent de leur mère. En d'autres termes, le système de l'héritage se fait ici en ligne indifférenciée : l'on peut hériter du côté paternel, du côté maternel, ou des deux en même temps. Pour certains, cette indifférenciation du système d'héritage est très frappante : l'on hérite là où il est avantageux de le faire !

Mais cette indifférenciation perd du poids à travers le récit généalogique ; la moitié des enquêtés (50,6 %) se proclame originaire du tanindrazana paternel. Ce qui équivaut à mettre l'accent sur la parenté en ligne paternelle (c'est-à-dire sur la patrilinéarité).

Tab. 10. SYSTEME GENEALOGIQUE

Côtés de la parenté (Enquêtés)	Exclusivement en Ligne paternelle	Exclusivement en ligne maternelle	A la fois en lignes paternelle ; maternelle	
C.M.	51,8	11,3	36,9	100
Femme du C.M	49,4	12,9	37,7	100
T O T A L	50,6 %	12,1 %	37,3 %	100

Il va également sans dire que les individus de père inconnu se prononcent comme faisant partie du groupe maternel. Toujours est-il que celui-ci n'est pris en référence que par une proportion relativement moins importante (12,1 %).

Ces deux tableaux (tab. 9 et 10) nous permettent ainsi d'affirmer que nous retrouvons, au Vakinankaratra, le système de parenté caractéristique des Merina : le système de parenté indifférenciée avec un certain accent patrilinéaire. En principe, la considération de l'homme comme principale force motrice du ménage et individu autour duquel devrait tourner la vie familiale va de pair avec cet accent patrilinéaire : l'homme a une certaine domination sur sa maisonnée et, par extension, le doyen sur sa grande famille. C'est la raison pour laquelle il est ici tout à fait honteux pour l'homme d'adopter l'uxorilocalité, autrement, il s'assimilerait à une femme (4). La prépondérance de l'homme est également politique : Ny lahy no lohan'ny vavy "l'homme est à la tête de la femme". Au

(4) La femme refusant la virilocalité, pour une raison ou une autre, est alors qualifiée de mitomban-dahy "assurant le rôle de l'homme". A titre de référence, chez les Antosaka, dont le système de parenté est rigoureusement patrilinéaire, l'homme adoptent l'uxorilocalité, est à l'index de toute la société.



Vakinankaratra, c'est lui qui détient le pouvoir politique dans son foyer : il régit presque toutes les activités de sa maisonnée. Mais à son tour, celle-ci verra l'insertion et la domination du doyen de la grande famille paternelle.

### 2.2.2. LA COMPOSITION PARENTALE DU MENAGE

D'une façon générale, la cohabitation du chef de ménage, de sa femme et des enfants issus de leur union (ou des unions antérieures du chef de ménage ou de sa femme) avec des parents plus ou moins proches fait l'une des caractéristiques du foyer malgache. En certains cas, elle grossit démesurément la taille du ménage. Ce phénomène apparaît dans les régions sujettes à des immigrations plus ou moins denses. A titre d'exemple, à Taomasina, ville de grande importance stratégique économique et industrielle, la proportion des ménages contenant des parents venant du côté de l'homme et / ou de sa femme atteint jusqu'à 31,3 % de la totalité des ménages de la ville et c'est surtout chez les foyers de groupes ethniques à grande mobilité (Antefasy, Antemoro, Antesaka, Detsileo et Merina) que se retrouve ce genre de ménages (5). Mais il se rencontre également dans presque tous les milieux ruraux malgaches. Au Vonizongo, "le regroupement des individus parents dans un même ménage et sous un même toit, d'une part, de préserver la cohésion de la famille et, d'autre part, de garder unies à la famille les mères-célibataires"(6). Dans un de ses "fokontany", nous avons rencontré un village de deux hameaux mais comptant jusqu'à... 30 habitants, portant ainsi à 15 la taille du ménage ! Il semble que ce phénomène du Vonizongo retrouve exactement son parallèle dans le "fivondronam-pokontany" d'Ambatolampy. Nous y avons pu dénombrer les proportions suivantes :

- \* ménages composés du chef de ménage, éventuellement de sa femme et de leurs enfants.....72,6 %
- \* ménages composés du chef de ménage, éventuellement de sa femme et de leurs enfants mais contenant également des individus issus exclusivement de la famille du chef de ménage (homme).....12,6 %
- \* ménage composés du chef de ménage, éventuellement de sa femme et de leurs enfants mais contenant également des individus issus exclusivement de la famille de la femme du chef de ménage..... 3,7 %

(5) RAKOTOMALALA, M.M., op. cit., chap. 2.2.2., pp. 170 -175.

(6) RAKOTOMALALA, M.M., op. cit., chap. 1.2.

\* ménages composés du chef de ménage, éventuellement de sa femme et de leurs enfants mais contenant également des individus issus à la fois de la famille du chef de ménage et celle de sa femme..... 11,1%

T O T A L .....100,0%

Le caractère indifférencié avec accent patrilinéaire du système de parenté est encore évident ici : les ménages composés du chef de ménage, éventuellement de sa femme et de leurs enfants mais contenant également des individus issus à la fois de la famille du chef de ménage et de celle de sa femme sont relativement importants en nombre (11,1 %). Ils dépassent largement ceux qui contiennent des individus issus exclusivement du côté de la femme (3,7 %), mais sont quand même sensiblement moins nombreux que ceux qui contiennent des membres issus exclusivement de sa famille du chef de ménage (12,6 %).

Les trois figures suivantes viennent une fois de plus reconfirmer un certain degré de la domination de l'homme dans son foyer (7) :

(7) Notes sur les symboles et les signes utilisés pour les liens de parenté :

△ : homme

○ : femme

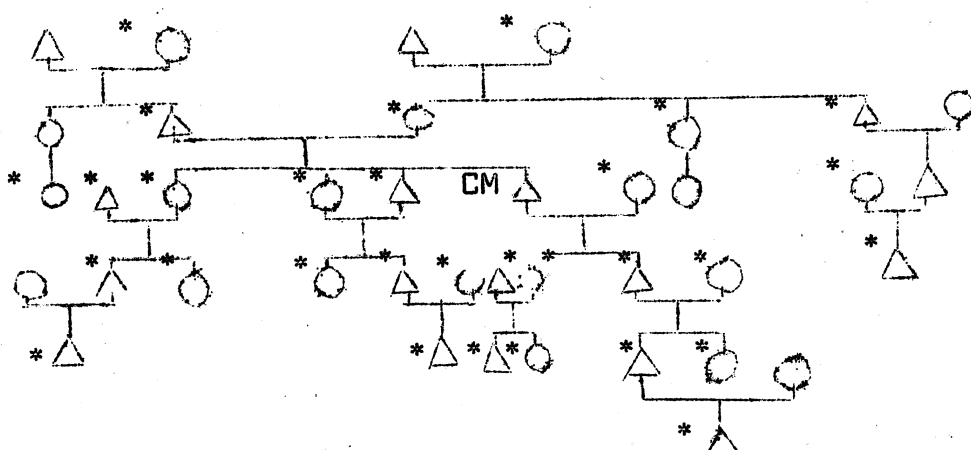
△ — ○ : mari et épouse

△ — ○ : frère et soeur

△ — ○ — △ — ○ : les individus 3 et 4 (frère et soeur) sont issus de l'union de 1 et 2, 3 étant l'ainé.

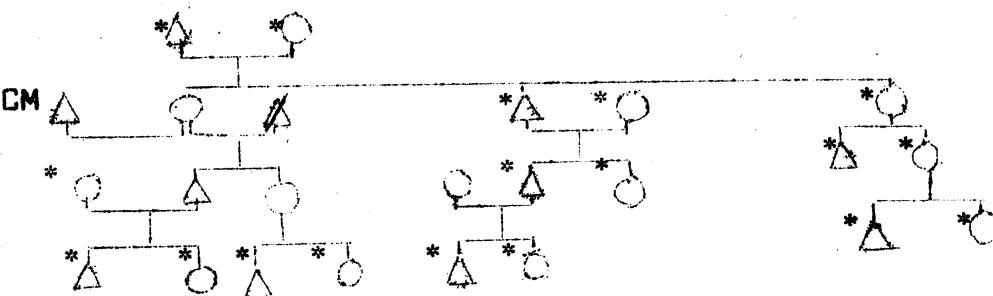
△ — ○ — △ : la femme (n°2) a épousé tout d'abord un homme (n°1) puis s'en est séparée (par **veuvage** ou par divorce) pour se remarier avec un autre (n°3) avec qui elle a eu un fils (n°4).

Fig. B. TYPE DE MENAGES CONTENANT EXCLUSIVEMENT DES INDIVIDUS ISSUS DE LA FAMILLE DU CHEF DE MENAGE



- +2 : génération du père du père
- +1 : génération du père
- 0 : génération du C.M
- 1 : génération du fils
- 2 : génération du petit-fils
- 3 : génération de l'arrière-petit-fils

Fig. C. TYPE DE MENAGES CONTENANT EXCLUSIVEMENT DES INDIVIDUS DE LA FAMILLE DE LA FEMME DU CHEF DE MENAGE



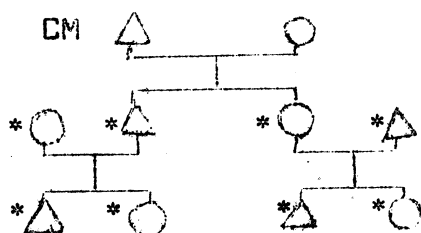
+1

0

-1

-2

Fig. D. TYPE DE MENAGES CONTENANT DES INDIVIDUS ISSUS A LA FOIS DU CÔTE DU CHEF DE MENAGE ET DE SA FEMME



0

-1

-2

Dans le type de ménages représenté par la figure B, les catégories des "invités" de l'homme s'étendent de la génération du père de son père à celle de ses arrière-petits-enfants, c'est-à-dire sur six générations successives ! Alors que dans le type de ménages représenté par la figure C, cette étendue se limite à quatre générations successives : du père jusqu'aux petits-enfants de la femme du chef de ménage. Quant au type représenté par la figure D, le couple s'accorde à n'accepter que l'insertion de deux générations : les enfants et les petits-enfants. Mais quel que soit le cas nous avons remarqué que :

- le concept du valim-babena "reconnaissance des enfants envers les parents" et l'attachement aux ray aman-dreny "père et mère" sont encore fortement ancrés dans la structure psycho-sociologique de la population : plus les parents sont âgés, plus cet état d'esprit et ce lien avec les parents se renforcent chez le fils ou la fille, si bien que partout où il se déplace ; l'enfant essaie toujours d'emmener avec lui ses parents ;
- dans les foyers, il existe généralement des couples pouvant former des ménages à part entière. Il semble que l'adoption du système générationnel de la parenté (8) reste ici très effective. De là probablement la vigueur de la relation entre le frère et la soeur : le zanak'anabavy "enfant de la soeur" est confié au frère (la réciproque est quelquefois vraie), il est considéré comme un enfant à soi plutôt qu'assimilé à un neveu (ou à une nièce) ;
- l'effectif des enfants de la fille ou de la soeur dans le ménage est relativement élevé, ils constituent plus de 2/3 des éléments "étrangers" dans le foyer. Ceci suppose une proportion relativement importante des mères-célibataires (qui sont non plus non moins nombreuses dans presque tous les milieux ruraux malgaches) ;

---

(8) Ce système consiste à ne pas distinguer les statuts des individus d'une même génération autre que celle à laquelle l'on appartient : les individus de la génération du père du père sont tous classés parmi les raibe "grands-pères" ou les renibe "grands-mères", les cousins et les cousines des rahalahy ou anadahy "soeurs", rahavavy ou anabavy "soeurs", etc.

- l'on attache également de l'importance aux taizan-draibe "enfants élevés par leur grand-père" et aux taizan-drenibe "enfants élevés par leur grand-mère". L'enfant, à un certain âge, est, généralement, confié aux soins de ses grands-parents (9), il vient gonfler la taille du ménage.

En somme, chez les Vakinankaratra, il semble que la cohabitation du chef de ménage, de sa femme et de leurs enfants avec certains parents relève plus d'un ordre culturel que d'une raison économique ou autre, alors que dans la ville de Toamasina, elle est due, en grande partie, aux difficultés que présente l'acquisition d'une habitation dans la grande zone de migration.

\*

\*

\*

La traditionnalisme fait l'une des caractéristiques socio-culturelles de nos communautés villageoises. Il est évident que ce conservatisme relatif reste plus vivace en milieu rural qu'en milieu urbain. Nous avons pu apprécier que la cohésion des groupes à parenté ne se retrouve pas seulement au niveau du village mais aussi au sein du ménage. Si le regroupement parental du village permet au doyen de la grande famille de maintenir son pouvoir patriarco-féodal, au niveau du ménage, il s'agit de l'affirmation du pouvoir politique de l'homme. Cette tâche de l'homme est loin d'être facile dans la mesure où la taille du ménage, dont il est le chef, est relativement non moins importante. Généralement, dans les milieux ruraux malgaches, l'émancipation économique du ménage devrait dépendre du nombre de bras qui peuvent apporter leur collaboration effective à sa subsistance en ce sens que à partir d'un certain âge, l'individu s'assume un rôle économique et le chef de ménage le système politique basé sur la division du travail selon le sexe, l'âge et le statut social. Les difficultés du ménage naissent lorsque cette potentialité humaine n'est plus en rapport avec celle économique.

---

(9) Ce système est courant en Imerina. De là proviennent les noms tels que Ratsimbazafy "Celui-qui-n'est-pas-un-petit-fils", équivalent de Razanaka "Le-fils, la-fille."

CHAPITRE 3  
LES PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES

---

Notre population est soumise à des règles sociales, qui tendent, dans une certaine mesure, à alourdir les charges du ménage. Est-il besoin de rappeler que les forces sociales sont beaucoup plus difficiles à contrôler que les forces de la nature ? Mais nous nous demandons si nos communautés parviennent à maîtriser son milieu naturel et à surmonter, si besoin, leurs problèmes socio-économiques.

Une enquête à un seul passage ne permet pas d'analyser avec un degré de confiance acceptable, le budget annuel des ménages ruraux du fait que celui-ci est très variable d'une saison à l'autre. Aussi le revenu et les dépenses du ménage ne feront-ils pas l'objet de notre étude. Nous nous bornerons à faire l'approche de la potentialité économique de notre zone et des comportements de la population face à l'aménagement de son territoire par le biais du "Fokonolona".

### 3.1. LA POPULATION ACTIVE

On a réparti les ménages urbains selon les branches d'activités socio-professionnelles des chefs de ménage, à savoir :

- branche 1 : agriculteurs, pêcheurs, éleveurs ;
- branche 2 : commerçant, marchand ambulant, et toute personne travaillant dans le commerce (vendeur, magasinier, stockiste, etc.) ;
- branche 3 : personnes spécialisées dans les services (hôtelier, gargotier, domestique, gardien, etc.) ;
- branche 4 : artisans et ouvriers (machiniste, électricien, mécanicien, maçon, menuisier, forgeron, conducteur d'engin) ;
- branche 5 : fonctionnaires et assimilés ;
- branche 6 : sans profession (retraités, chômeurs, ménagères non associées à des activités productives).

La répartition des chefs de ménage selon les branches se présente comme suit :

Br. 1	:	57,0
Br. 2	:	5,4
Br. 3	:	3,2
Br. 4	:	17,1
Br. 5	:	14,4
Br. 6	:	2,9
<hr/>		
Total		100,0

Ainsi, 57 % des ménages vivent de l'agriculture et de l'élevage. Les activités commerciales et les services sont relativement moins importants. Cette prédominance des activités primaires donne à la ville d'Ambatolampy un caractère de gros village et non d'un véritable centre urbain. On note, par ailleurs, une proportion relativement importante d'artisans, d'ouvriers et de transporteurs (17 %). L'insuffisance de terres de culture et partant de la production incite une proportion de la population active à s'adonner à des activités artisanales. La maîtrise des techniques de forgeage, de l'architecture, de la scierie, encourage le déplacement à la recherche d'emploi (souvent temporaire).

La majorité de la population rurale à évidemment, comme activité principale, l'agriculture et l'élevage. Là encore, les membres du ménage, en morte-saison, essaient de combler l'insuffisance de la production par des activités agricoles (salarariat agricole) ou artisanales hors du "fivondronana", voire même hors du "faritany" (1).

Le CSP (catégorie socio-professionnelle) adopté a été le suivant :

- indépendant (IND) : personne travaillant pour son propre compte et n'utilisant pas de main-d'oeuvre salariée ;
- aide-familial (AF) : main-d'oeuvre non rémunérée ou considérée comme telle travaillant pour le compte d'un indépendant ;

---

(1) Cf. infra. Chap. 4.2.2.2.



- employeur (EMF) : personne travaillant pour son propre compte et utilisant une main-d'oeuvre salariée ;
- salarié (sal) : personne travaillant pour le compte d'un employeur qui lui donne une rémunération de son travail ;
- employé (emp) : tous les employés de l'Etat et assimilés (enseignant d'une école privée, pasteurs, etc.) ;
- gérant ou régisseur (GER) : personne travaillant pour le compte d'un employeur et n'utilisant une main-d'oeuvre salariée.

On a la répartition suivante des ménages selon le CSP du Cn :

	<u>milieu urbain</u>	<u>milieu rural</u>
IND	75,7	95,1
AF	0,2	-
EMP	4,6	2,3
Sal	14,7	1,8
Emp	4,3	-
GER	0,5	-
	100,0	100,0

La répartition par catégorie socio-professionnelle montre que 95 % des ménages ruraux se suffisent à eux-mêmes en matière de main-d'oeuvre. Cette autosuffisance s'explique par l'exigüité du domaine imparti à chaque ménage en moyenne et aussi par la taille élevée du ménage. 2,3 % seulement des ménages ruraux utilisent une main-d'oeuvre salariée sous forme de métayage, ou plus généralement sous forme de salariat à titre temporaire. 1,8 % des ménages (apparemment démunis de terres) s'emploient, de façon permanente (métayers) ou temporaire, comme salariés dans des ménages employeurs.

En milieu urbain, du fait d'une plus grande diversité des activités, on constate une main-d'oeuvre salariée importante (14,7 % des chefs de ménage) travaillant dans le commerce, le service et l'artisanat.

### 3.2. LES CONDITIONS PHYSIQUES

L'agriculture semble donc être l'activité économique principale (même dans la ville d'Ambatolampy). Pourtant les conditions physiques sont ici des plus défavorables.

Les fonds de vallées propices à la riziculture sont le plus souvent encaissés et exigus, notamment dans la partie Nord et Nord Ouest du "fivondronana" (Andriambilany, Manjakatampo, Sabotsy-Namatoana). On rencontre 3 types de sols dans ces vallées : sol tourbeux, sol gris et sol argileux. Ce dernier, plus rare, se prête pourtant le mieux à la riziculture.

Certains sols de tanety (pour les autres cultures) sont non seulement lessivés mais parfois stériles. Ceci s'explique par un déboisement intense (naturel ou artificiel), qui empêche la formation d'humus (puisque'il n'y a pas de dépôts de végétaux). Par ailleurs, le froid, relativement rigoureux, ne permettrait pas l'assimilation des dépôts en humus. Il y a également 3 types de sols de tanety :

- les sols volcaniques au Sud et SW,
- les sols latéritiques à l'Est et au Nord,
- Les sols latéritiques limoneux (vers Andriambilany, Behenjy).

Le froid et l'insuffisance de l'ensevelissement amènent les paysans à pratiquer un système de culture à grand écartement des plants. Or, un tel système exige une parcelle plus grande sur les tanety, favorisant ainsi le ruissellement et donc la stérilité des sols. La ZER (zone d'expansion rurale) locale préconise le système de courbes de niveau. Jusqu'à maintenant, 20 % seulement des exploitants suivent cette recommandation. La plupart des cultures de tanety s'étendent sur les pentes relativement fortes, surtout lorsque les vallées sont encaissées.

L'engrais le plus utilisé (aussi bien pour le riz que pour les autres cultures) est l'engrais artificiel (végétaux) caractérisé par sa richesse en potassium (K). Cet engrais se prête bien plus à la culture des pommes de terre qu'à la riziculture. L'engrais animal est de toute façon insuffisant puisque, en moyenne, chaque exploitant ne possède qu'un boeuf.

Actuellement, certains paysans pratiquent la riziculture sur tanety, mais celle-ci reste limitée à la partie Nord du "fivondronana" où les conditions physiques sont plus favorables (sols limoneux, température plus élevée).

### 3.3. LA POPULATION ET SES PROBLEMES

Face à ses problèmes non moins importants touchant l'agriculture, il nous paraît nécessaire d'avoir un aperçu de la répartition des biens fonciers qu'a à sa disposition la population. Mais l'agriculture ne constitue pas ici le seul problème. Nos communautés en ressentent d'autres, qui sont d'ordre social. Ce sous-chapitre traitera les aspects de ces problèmes, tels que la population les ressent.

## 3.3.1 LE PROBLEME FONCIER

Tab.11. REPARTITION DES MENAGES SELON LA SURFACE CULTIVEE  
EN RIZ ET CELLE DESTINEE AUX CULTURES SECHES

Riz \ Cult sèches	0 are	20 ares	38 ares	75 ares	150 ares	250 ares	TOTAL	$\bar{Y} - j$
0 are	5	31	7	13	12	7	75	72,14
20 ares	23	120	55	44	43	13	298	58,69
38 ares	8	89	94	105	85	24	405	78,95
75 ares	6	42	71	102	120	29	370	98,48
150 ares	4	17	11	18	50	26	126	127,84
250 ares	1	3	1	-	2	12	19	178,84
TOTAL	47	302	239	282	312	111	1 293	
$\bar{X}_i$	43,91	40,5	49,77	53,91	67,59	92,31		

$X_i$  : superficie rizicole de taille  $i$

$Y_j$  : superficie cultures sèches de taille  $j$

$n_{ij}$ : nombre de ménages ayant à la fois la superficie  $i$  de rizières et  $j$  de cultures sèches.

La moyenne marginale  $\bar{X}$  de  $X$  :

$$\bar{X} = \frac{\sum_{ij} n_{ij} X_i}{\sum_{ij} n_{ij}} = \frac{0 \times (47) + 20 (302) + 38 (239) + 75 (282) + 150 (312) + 250 (111)}{1 293} = \underline{85,7}$$

La moyenne marginale  $\bar{Y}$  de Y :

$$\frac{\sum_i \sum_j n_{ij} Y_i}{\sum_i \sum_j n_{ij}} = \frac{0 \times (75) + 20 \times (298) + 38 \times (405) + 75 \times (370) + 150 \times (126) + 250 \times (19)}{1\ 293} = 56,3$$

La variance marginale de X :

$$\sigma^2_x = \frac{\sum_i \sum_j n_{ij} x_i^2}{\sum_i \sum_j n_{ij}} - \bar{x}^2 = \frac{16009666}{1\ 293} - (85,7)^2 = 5\ 037$$

L'écart-type vaut :  $\sigma_x = \sqrt{5\ 037} = 70,97$

La variance marginale de Y :

$$\sigma^2_y = \frac{\sum_i \sum_j n_{ij} y_j^2 - x\bar{y}^2}{\sum_i \sum_j n_{ij}} = 2\ 095$$

L'écart-type  $\sigma_y = 45,8$

La covariance entre X et Y est définie par :

$$\text{Covar}(X, Y) = \frac{\sum_i \sum_j n_{ij} x_i y_j}{\sum_i \sum_j n_{ij}} - \bar{x} \bar{y}$$

d'où  $\text{Covar}(X, Y) = 769,3$ .

La coefficient de corrélation linéaire est :

$$r_{x,y} = \frac{\text{Covar}(X, Y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y} = \frac{769,3}{(70,97) \times (45,8)} = 0,24$$

L'approximation linéaire de Y en X est de la forme :

$$Y = \hat{a}X + \hat{b}$$

$\hat{a}$  est défini par :

$$\hat{a} = \frac{\text{Covar}(X, Y)}{\sigma_x^2} = \frac{769,3}{5\ 037} = 0,15$$

$$\begin{aligned} \text{Le paramètre } \hat{b} &= Y - \hat{a} \bar{X} \\ &= 56,3 - 0,15 \cdot (85,7) = 43,45 \end{aligned}$$

D'où l'approximation linéaire de Y en X est :

$$\underline{Y = 0,15 X + 43,45} \quad (\text{droite de régression})$$

D'après le tableau n° , chaque exploitant (ménage) dispose en moyenne de 85 ares de rizières et de 56 ares de champs de cultures sèches (manioc, maïs, etc.). Evidemment, ceci n'est qu'une moyenne. En fait, 43,4 % des ménages exploitent moins de 50 ares de rizières et 57,7 % ne disposent pas plus de 50 ares de champs de cultures sèches. Par ailleurs, on constate que 3,6 % des ménages ruraux n'ont pas de rizières, tandis que 5,8 % ne pratiquent pas de cultures sèches.

Les cultures sèches sont relativement développées dans cette zone dans la perspective de pallier à l'insuffisance de culture du riz. On pourrait donc penser que les ménages qui n'ont pas assez de terrain rizicole vont porter leurs efforts sur les cultures sèches. Or, ceci n'est pas du tout évident puisque l'analyse du tableau montre que les ménages sans rizières exploitent seulement 43,9 ares de terres de cultures sèches en moyenne, tandis que les ménages disposent de rizières allant jusqu'à plus de 200 ares possèdent en outre 92,3 ares de cultures sèches. On constate donc une certaine distorsion dans la répartition des terres en zone rurale.

On a pu calculer un coefficient de corrélation positif de 0,24 montrant que la taille de rizières et cultures sèches (selon les ménages) varie dans le même sens. Plus un ménage a de rizières, plus il aura des possibilités en cultures sèches.

L'insuffisance de terres doublée par une forte croissance de la population rurale pourrait expliquer, dans une large mesure, les mouvements de déplacements temporaires ou définitifs pour des motivations d'ordre économique.

### 3.3.2. LES PROBLEMES VUS PAR LA POPULATION

Une certaine proportion de la population est bien consciente de l'insuffisance de ses moyens de production. En ce qui

concerne les autres problèmes ressentis par nos communautés, nous avons posé à nos enquêtés la question suivante : "D'après-vous, quelle est la plus grande difficulté de votre circonscription ?". Le sondage nous donne les rapports ci-après :

- ici, tout se passe bien .....	75,1
- le ravitaillement .....	11,6
- ces problèmes relatifs à l'agriculture (manque d'engrais, insuffisance des terres, sécheresse, écoulement difficile des produits, etc.).....	7,4
- les maladies bovines, porcines et des volailles.....	2,6
- l'infrastructure sanitaire.....	1,9
- difficultés autres (banditisme, manque de distractions, etc.).....	1,4
<hr/>	
T O T A L .....	100,0 %

La proportion de 75,1 % avançant que "tout se passe bien" nous offre 3/4 d'enquêtés qui "se sentent bien dans leur peau" ! A croire que 24,9 % seulement de la population rencontrent des problèmes ! Faudrait-il rappeler que ce sondage d'opinions ne relève que de l'individu et généralement du subjectif ? Néanmoins, nous avons remarqué que :

- d'une part, les ruraux ont toujours cette tendance de ne jamais avouer le revers de leur vie q'entre eux mais rarement devant les mpiasam-panjakana "employés de la fonction publique " ;
- d'une autre, depuis un certain temps (plus précisément, depuis la revalorisation de la masse rurale dans l'économie nationale), il s'agit, pour certains, de "défier" les mpiasam-panjakana, représentants du monde urbain, sur la qualité du bien-être de la campagne par rapport à celui de la ville (2) !

---

(2) Combien de fois avons-nous entendu, au Vonizongo, des gens nous avançant que, chez eux, on ne fait jamais la queue pour se mettre quelque chose à la bouche, que c'est eux qui nous nourrissent, qu'ils sont plus sveltes que nous, les Antananariviens, etc. ? Pourtant, ils ne parlaient jamais ainsi avant 1975 !

Les principaux problèmes sont constitués du ravitaillement (ressenti jusque dans les milieux ruraux) et les difficultés rencontrées dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Pour les difficultés autres, on ne rencontre que deux seuls soucis pour le manque d'instituteurs ! Cette proportion plus qu'insignifiante nous affirme une fois de plus que la scolarisation est loin d'être un intérêt pour notre population : elle reste le dernier problème !

A l'encontre de ces "quelques" difficultés, nous avons demandé ce qui plaît le plus à la population. Nous avons eu les rapports suivantes :

- l'agriculture et l'élevage : rendements relativement acceptables.....	72,7
- la convivance quotidienne (entraide, vivre dans <u>le tanindrazana</u> et auprès de ses parents, etc)...	23,6
- rien.....	1,4
- autres.....	2;3
<b>T O T A L .....</b>	<b>100,0 %</b>

Pour les éléments autres, huit individus seulement avancent que ce qui leur plaît c'est d'avoir réussi à construire une école ! Pour ce qui est de l'agriculture et de l'élevage, on appelle ici "rendements relativement acceptables" les récoltes qui suffisent à la subsistance ! Il va sans dire que les ménages (dont la taille moyenne est ici de 5,7) n'espèrent pas récolter des surplus de produits des rizières et des champs de culture dépassant rarement les 250 ares.

Quant à la convivance quotidienne, elle est surtout intimement liée à l'entraide aux travaux agricoles. Effectivement, le sondage sur les relations du bon voisinage nous donne les rapports suivants :

- l'entraide aux travaux agricoles.....	71,0
- les prêts réciproques (matériels, argent, etc.).....	27,2
- relations autres.....	1,8
<b>T O T A L .....</b>	<b>100,0 %</b>

Les règles traditionnelles de l'assistance, basée sur le système du findramana "demande d'assistance bénévole" et celui du valin-tanana "assistance réciproque" restent encore très effectives.



Elles permettent de raffermir la cohésion du village, même si elles ne se retrouvent qu'au niveau de deux ou plusieurs individus. Par ailleurs, les din'asa du fokonolona traditionnel, appelés actuellement dinam-pokontany (3), ont déjà fait l'objet d'une consultation populaire mais semblent moins effectifs.

Enfin, soulignons que 1,4 % de nos enquêtés avancent que rien ne leur plaît dans leur village. Ce comportement n'a rien d'étonnant dans la mesure où cette proportion est essentiellement constituée de ceux et celles qui sont obligés de suivre leur conjoint (e) hors de leur résidence d'origine : ils ne sont que dans l'obligation de se plier aux règles de la matrimonialité de la communauté.

### 3.3.3. LES REACTIONS FACE AUX PROBLEMES

Face à ces problèmes d'ordres différents, notre principale préoccupation est de savoir comment réagit la population. Nous avons demandé à nos enquêtés s'ils ont déjà eu l'occasion d'en discuter avec d'autres personnes : 49,3 % de la population restent totalement indifférents à de tels problèmes, mais il existe quand même 50,7 % qui sont conscients qu'ils sont des responsables. Autrement dit, presque la moitié de la population n'essie pas de s'intégrer dans la vie communautaire du " Fokontany ".

Néanmoins, il est vrai que ces proportions (49,3 % et 50,7 %) traduisent le degré pur et simple d'intégration de la population dans la vie du "Fokontany", mais elles peuvent également refléter l'importance des problèmes rencontrés par chaque circonscription. Il se peut, en effet, que l'ampleur de ces problèmes varie d'un " firaisam-pokontany " à l'autre. Il se trouve aussi que, dans cette partie du Vakinankaratra, les milieux ruraux, non seulement ont beaucoup plus de difficultés que ceux semi-urbains (les questions d'équipements sociaux, de l'agriculture et de l'élevage, des infrastructures routières, par exemple, ne se posent pas à Ambatolampy, ni à Behenjy), mais aussi et surtout présentent beaucoup plus de cohésion.

Pour sonder les comportements de la population envers les problèmes touchant les intérêts communs, il est inutile de

---

(3) Ordonnance n° 76-044 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités décentralisées et décret n° 77-037 fixant les règles de fonctionnement administratif, les attributions et les responsabilités des collectivités décentralisées.

se tourner vers la catégorie qui est encore loin de se sentir responsable, ou qui "n'a pas de problèmes". Nous avons donc poursuivi notre questionnaire parmi les 50,7 % qui attachent visiblement de l'intérêt aux conditions socio-économiques de leur communauté.

Les interlocuteurs, avec lesquels les enquêtes ont eu l'occasion de s'entretenir sur les problèmes de leur circonscription, sont, par ordre d'importance (4) :

- le <u>fokonolona</u> lui-même .....	66,7
- le Président du Comité Exécutif du "Fokontany".....	18,0
- les voisins.....	11,1
- les parents ou amis ou simp'les connaissances...	4,2
<hr/>	
Total.....	100,0 %

La prise en mains de ses propres difficultés par le Fokonolona est ici évidente : dans les 66,7 % des cas, les problèmes sont portés à son niveau et dans les 18 %, on surprend le Président du Comité Exécutif du "Fokontany" en train d'aiguiser le sens de responsabilité de la population. Effet de la conscientisation, ou de la grandeur des difficultés mais 15,7 % de la catégorie de population, qui nous intéresse, essaient de discuter entre eux, en dehors des cadres précités, les problèmes de leur circonscription ? Ces entretiens ont lieu soit durant une visite à domicile des voisins ou des parents ou amis ou connaissances, soit lors des rencontres fortuites dans la rue. Tantôt, les problèmes font le principal sujet des visites ou des rencontres, tantôt leurs discussions viennent d'elles-mêmes.

Les sujets abordés, lors de toutes ces circonstances tournent autour :

- des équipements sociaux (écoles, dispensaire, etc.).....	54,5
- de l'agriculture et de l'élevage.....	16,9
- des infrastructures routières.....	14,6
- des conventions sociales et économiques.....	10,4
- des cérémonies collectives (fête, <u>vokatra</u> "espèce de vente-exposition", etc.).....	3,6
<hr/>	
Total.....	100,0 %

---

(4) Les pourcentages donnés ici sont calculés par rapport à la proportion qui apporte sa collaboration à l'étude des problèmes de la vie communautaire (c'est-à-dire les 50,7 % susmentionnés) et non par rapport à la population totale.

Rappelons que les sujets varient ici d'un milieu à l'autre : la cérémonie collective, dite du vokatra et qui fait l'une des caractéristiques des activités des "fokontany" urbains, par exemple, ne trouve que très peu de souteneurs dans nos milieux ruraux (d'ailleurs, les revenus des ménages ruraux ne leur permettent pas à l'achat des produits exposés lors de telles cérémonies et qui atteignent quelquefois des prix hors de leur portée). Ce qui intéresse ici les ruraux c'est de trouver d'abord des solutions pour aménager leur territoire avant d'améliorer le budget de leur "fokontany". C'est ainsi que pour pallier à l'éloignement des postes sanitaires et des écoles (car, dans certains villages de notre circonscription, les femmes sont obligées de faire plusieurs kilomètres avec leurs enfants pour gagner un simple centre de nivaquinisation et les élèves pour aller à l'école), les dispensaires et les écoles deviennent les premières préoccupations de la population. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les problèmes de l'agriculture et de l'élevage, activités de base de la masse rurale Vakinankaratra, et l'état des infrastructures routières, qui laissent à désirer alors qu'elles permettent non seulement d'écouler les récoltes mais aussi d'ouvrir les régions plus au moins retirées au monde extérieur.

Mais nous nous demandons quand même pour quelles raisons l'agriculture et les infrastructures routières, qui devraient constituer les préoccupations fondamentales d'une population dont le potentiel économique est généralement faible, occupent successivement le second et le troisième rang de ses problèmes et non le premier ? Comment se fait-il qu'une population qui ne s'inquiète pas d'améliorer son niveau d'instruction met en première position les établissements scolaires ? Cette contradiction n'est, en fait, qu'apparente. Elle est l'effet de la conception économique de nos communautés rurales : les récoltes étant réservées à l'autosubsistance mais non pas à l'amélioration du budget du ménage et cette fonction de l'agriculture étant plus ou moins bien remplie (5), les infrastructures économiques ne constituent pas un grand problème aux yeux de la population. Puisqu'on réussit tout de même à se mettre quelque chose sous les dents, la population rurale

---

(5) Aucun de nos enquêtés n'a fait allusion à une quelconque famine (ou à un risque de famine), on s'inquiète tout simplement de calamités naturelles (grêle, sécheresse etc.) et de l'étroitesse des terres.

juge qu'il est préférable de se tourner vers d'autres activités qui lui manquent mais qui sont qualifiées par une certaine catégorie de population des autres milieux ruraux comme des haingitraingitra "objets de luxe" ou encore comme des éléments introduits par le modernisme ! Nous venons de citer les écoles et les postes sanitaires (6). Mais ces réalisations permettent également au "fokontany" de se mettre en longueur d'onde avec les autres, qui lui sont voisins, dans la course aux écoles et aux postes sanitaires.

Au cours des discussions sur les problèmes de leur circonscription, quelles sont les attitudes des interlocuteurs de nos enquêtes ? Les jugements de ces derniers présentent les rapports suivants :

- l'on propose des solutions .....	41,4
- l'on fait retomber le problème sur le manque de sens de responsabilité des autres.....	20,0
- l'on pense que le <u>Fanjakana</u> ne se soucie pas de ces problèmes.....	19,8
- la question ne les fait ni chaud, ni froid....	18,8
<hr/>	
Total.....	100,0 %

Il est probable que certains des jugements de nos informateurs peuvent être tout à fait subjectifs et dépendent, dans une large mesure, des qualités de rapports qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs respectifs. Toujours est-il qu'un grand nombre de ces interlocuteurs (81,2 %, c'est-à-dire ceux qui proposent des solutions, ceux qui font retomber le problème sur l'irresponsabilité des autres et ceux qui disent que le Fanjakana se soucie peu de leurs difficultés) sent qu'il existe des problèmes qui méritent d'être résolus d'une façon ou d'une autre au niveau de leur communauté, mais par le biais du Fokonolona lui-même.

En somme, il semble que, certainement pour une question de survie du ménage, la cohésion du village à travers le findramana et le valin-tanana passe avant celle du fokonolona chez nos communautés. Les dinam-pokontany s'avèrent ainsi moins effectifs que les entraides vécus quotidiennement par la population, surtout en milieu

---

(6) Il y avait un temps, dans certains "fokontany" du Vonizongo, où les écoles et les postes sanitaires sont considérés comme des éléments symboliques purs et simples du modernisme : le maître n'a quelquefois qu'une poignée d'élèves, on accepte les prescriptions du médecin mais on reste fidèle à la médecine traditionnelle !

rural, si bien que l'on a tendance à délaissier les intérêts communautaires.

\*

\*

\*

La conception économique de notre population vient constituer une des raisons qui l'éloignent des émigrations. L'on croit ici que la crise économique n'atteint pas les milieux ruraux puisque les productions sont considérées comme mbola mahavelona "encore suffisantes", selon l'expression employé fréquemment par nos informateurs. A cette conception anarchique du système économique vient s'ajouter la mise à l'arrière-plan de la vie communautaire du Fokolonona contemporain. Nous avons même l'impression que nos ruraux vakinankaratra se livrent à une course à la survie. C'est ainsi qu'habités à des conditions de vie non moins difficiles, ils craignent totalement l'incertitude d'une quelconque zone d'immigration si bien que, pour certains, il est préférable d'essayer de résoudre leurs problèmes dans leur propre circonscription.

CHAPITRE 4

LE PHENOMENE MIGRATOIRE

---

L'approche des quelques caractéristiques socio-culturelles de notre population nous a permis d'apprécier, d'une part, la dominante patrilinéaire de son système de parenté (même s'il apparaît sous une forme plus ou moins indifférenciée) et, d'autre part, son attachement au modèle psycho-sociologique traditionnel. Ces deux éléments auront également des impacts sur les mouvements de la population. Ce chapitre se propose de faire l'étude des migrations telles qu'elles se manifestent et sont perçues dans notre circonscription.

#### 4.1. L'ATTACHEMENT AU " TANINDRAZANA "

Nous entendons ici par tanindrazana le lieu où est bâtie la tombe ancestrale aux périphéries de laquelle se trouveraient des biens ( terres, maisons ) laissés en héritage par des ancêtres bien déterminés (réels et non mythiques). Le tanindrazana est ainsi la résidence originelle qu'hérite l'individu de ses ancêtres. Dans son sens actuel, il est représenté par le village d'origine.

En général, la non-résidence dans le tanindrazana est due soit à la scolarisation, soit à la recherche d'une situation économique meilleure, soit à une affectation professionnelle, soit aux effets matrimoniaux. Le tableau ci-dessous nous montre qu'un nombre non négligeable de nos enquêtés a été obligé de le quitter.

Tab.12.EFFECTIF DES RESIDENTS ET NON-RESIDENTS  
DANS LE " TANINDRAZANA "

Résidences :	Résidents dans le :	Non-résidents :	TOTAL
:	" tanindrazana :	dans le "tanin- :	:
Firaisana :	:	drazana " :	:
Ambatolampy :	51,1 :	48,9 :	100 :
Ambohipihaonana :	63,2 :	36,8 :	100 :
Antsampandrano :	53,5 :	46,5 :	100 :
Behenjy :	88,5 :	11,5 :	100 :
Manjakatoppo :	70,8 :	29,2 :	100 :
Morarano :	43,5 :	56,5 :	100 :
Sabotsy Namatoana :	63,6 :	36,4 :	100 :
Tsinjoarivo :	52,0 :	48,0 :	100 :
TOTAL :	60,7 % :	39,3 % :	100 % :

La proportion de gens n'habitant pas leur tanindrazana monte jusqu'à 39,3 %. Mais même s'ils n'y résident pas, presque leur totalité y a encore des parents : ce pourcentage se répartit en 38,1 % ayant encore de parents dans leur tanindrazana et 1,2 % n'en ayant plus. Quant à la proportion de la population résidant

dans son tanindrazana , elle dépasse largement celle qui l'a quitté : elle représente les 60,7 % de la population totale . Ce fait, d'une part, traduit un attachement relativement important aux biens ancestraux et au patrimoine familial et, d'une autre, semble appuyer l'importance minime des migrations dans la circonscription.

L'attachement au tanindrazana ne se concrétise pas chez les résidents mais se retrouve aussi chez les non-résidents :

• N'y rendent jamais visite .....	8,8
• Y rendent occasionnellement visite (affaires de famille , mal du pays, etc.).....	56,9
• Y descendent à chaque vacance .....	4,6
• S'y rendent au moins une fois par semaine ...	29,7
T O T A L .....	<u>100,0 %</u>

En tout, plus de 90 % de ceux qui ne résident pas dans leur tanindrazana continuent à entretenir des relations plus ou moins permanentes avec celui-ci. Généralement, ces relations se limitent au cadre social et humain (visites, vacances, etc.) mais ne relèvent pas d'un intérêt économique. En effet, les quelques biens que possèdent les émigrés dans leur tanindrazana, du fait de leur insuffisance, sont confiés aux parents. Ce comportement est ainsi le reflet d'une certaine solidarité entre les membres de la grande famille à propos des biens familiaux. La cohésion de la grande famille est également respectée par ceux qui vivent dans leur tanindrazana : près de 80 % de cette catégorie de population rendent visite plus ou moins régulièrement à leurs parents émigrés.

Par suite logique, ce grand attachement au tanindrazana rend presque impossible le déracinement de la population de sa localité d'origine. Pour faciliter ses relations avec elle , les émigrés font en sorte que leur lieu de migration ne soit pas trop éloigné de leur tanindrazana.

Cette localité est choisie ou conseillée par :

• les <u>ray aman-dreny</u> .....	51,7
• l'homme .....	10,1
• la femme .....	3,7
• le couple .....	32,2
• les amis et les connaissances .....	<u>2,3</u>
TOTAL .....	100,0 %



Autrement dit, l'emprise des parents sur leurs enfants se trouve ici réaffirmée. La plupart du temps, ce sont eux qui régissent les déplacements de leurs enfants et, pour que ceux-ci ne rompent pas leurs relations avec eux, ils font en sorte que la résidence qu'ils leur conseillent ne soit pas éloignée de la leur.

#### 4.2. MESURE DE L'INTENSITE DU PHENOMENE

Les migrations (émigrations) apparaissent comme une issue inévitable dans une zone où le point de rupture de l'équilibre population ressources est atteint.

##### 4.2.1 OBSERVATIONS GENERALES

Du temps de la colonisation, un chef de district a déjà constaté qu'Ambatolampy voit partir et rentrer 10 à 20 000 travailleurs sur une population de 190 000 habitants vers Antananarivo et le Lac Alaotra. L'apport d'argent est faible mais leur absence diminue le nombre de bouches à nourrir durant la période de soudure (1).

Il s'agit là de mouvements temporaires de la population active. Il semble que c'est ce type de mouvement qui prédomine encore actuellement. En effet, sur 100 résidents absents, 44,5 le sont pour motif de travail hors de la résidence. 82 % parmi ces derniers se trouvent d'ailleurs hors du " fivondronana ", dont 24 % hors du " Faritany " d'Antananarivo.

Par contre, le départ définitif (ou de longue durée) pour diverses raisons rencontre une certaine réticence de la part de la population (2). La raison majeure évoquée semble être l'attachement au tanindrazana et le doute quant à la perspective d'une vie meilleure dans le pays d'accueil, un monde inconnu.

Toutefois, une tranche d'âge bien nette de la population active est touchée par l'émigration. L'observation des mouvements migratoires a été limitée aux migrations dites autonomes de personnes âgées de 15 ans et plus. A été considéré comme migrant (immigrant ou émigrant, suivant le cas) tout individu, parti ou arrivé à Ambatolampy depuis moins de 10 ans.

---

(1) DESCHAMPS, H. : Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar, éd. Berger-Levrault, Paris, 1959, 284 p.

(2) Cf. infra, ch p.4.3.

L'immigration dans la zone est généralement bien observée, puisque les immigrants ont été vus et enquêtés. Mais l'enquête sur l'émigration a été plus difficile à mener puisque les intéressés ne sont plus là. En particulier, le départ de ménages entiers n'a pas pu être saisi par l'enquête.

Il semble toutefois que la proportion d'émigration la plus importante soit celle d'individus au sein des ménages. Du moins, durant la période de référence, le départ de ménages entiers est plus rare (sauf les cas des quelques employés de l'Etat).

4.2.2. LES MOUVEMENTS PROPREMENT DITS

La population de notre circonscription est loin d'être mobile. Apparemment, il n'y aurait pas lieu ici d'étudier les migrations dans toute leur apparition. Toutefois, il est intéressant d'établir un rapport entre les immigrations et les émigrations telles qu'elles se manifestent dans notre circonscription, ne serait-ce que pour en avoir un aperçu général et pour saisir les raisons des mouvements éventuels de la population.

4.2.2.1. Les immigrations

Notre recensement nous fournit les rapports suivants en ce qui touche les proportions des immigrants et des chômeurs de notre circonscription.

Tab.13. PROPORTION DES CHOMEURS ET DES IMMIGRANTS

Sexes Etats	Masculin	Féminin	Total
Chômeurs immigrants	0,3	0,5	0,4
Chômeurs non migrants	0,2	0,5	0,3
Non-chômeurs immigrants	7,3	17,5	12,4
Non-chômeurs non immigrants	92,2	81,5	86,9
<b>T O T A L</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100 %</b>

Ceux qui se déclarent chômeurs ne représentent qu'une proportion insignifiante : 0,7 %. Est-il besoin de mentionner que la

proportion de ceux qui se déclarent non-chômeurs (99,3 %) est, on ne peut plus, surestimée ? La première, sinon la principale raison de cette surestimation est l'imprécision de ce que c'est que le chômage pour l'enquêteur et sa non-compréhension pour l'informateur. Généralement, de part et d'autre, on le comprend comme synonyme strict d'inoccupé. Apparemment, l'inoccupation est loin d'atteindre les ruraux dans la mesure où il a toujours un travail plus ou moins important à faire à n'importe quel moment de l'année. Sans une définition précise, même le fils, qui donne un coup de main pour tenir la fonction de vendeur dans la boutique de son père en cas d'absence de celui-ci, ne peut se déclarer inoccupé pendant un certain temps, du moins au moment de l'enquête ! La seconde raison c'est que cette question de chômage se trouve à la fin de notre questionnaire : elle est à l'avant-dernière page et suit directement le sondage d'opinions à propos des migrations planifiées. Or, presque la totalité de notre population n'est guère tentée par une telle opération. Craignant peut-être un éventuel projet de déplacement de tous les chômeurs, l'enquêté se déclare tout bonnement comme non-chômeur ! Bref, cette question aurait dû être posée ailleurs et non juste après ce sondage d'opinion !

Entre autres, les immigrants ne forment ici que les 12,8 % de la population totale. Autrement dit, l'installation des 87,2 % restants date au moins d'avant Novembre 1970. La majorité de cette dernière catégorie de population est constituée de ceux qui ont choisi leur tanindrazana comme résidence. Il n'est pas étonnant, de par le grand attachement au tanindrazana, que 81,2 % de cette catégorie avancent que leur installation est définitive. Seuls, les non-tompon-tanindrazana (18,8 %) avancent que la durée de leur installation dépend de l'ampleur des difficultés économiques éventuelles qu'ils pourraient rencontrer.

De deux choses l'une donc : en cas de difficultés, ou ils rentrent eux aussi dans leur tanindrazana, ou ils émigrent vers les villes ou vers les lieux à grand intérêt économique et industriel comme l'ont fait généralement les émigrés précédents.

Tab. 14. REPARTITION DES IMMIGRANTS SELON L'AGE  
PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE (%)

Ages	Sexes	Masculin	Féminin
15 - 19		0,6	2,3
20 - 24		2,6	1,8
25 - 29		3,8	3,7
30 - 34		1,6	1,8
35 - 39		1,3	0,7
40 - 44		1,4	0,0
45 et plus		0,5	1,1
Total		1,4	1,8

L'immigration est donc relativement faible dans la zone étudiée. Il ne s'agit en fait que d'une immigration interne issue des zones rurales environnantes vers la ville d'Ambatolampy (exode rural), où des activités hypothétiques (souvent du secteur informel) attirent la main-d'oeuvre rurale excédentaire. Ce centre urbain sert, en fait, de transit pour les migrations plus lointaines.

#### 4.2.2.2. Les émigrations

Pareillement aux immigrations, les émigrations restent également faibles. Le tableau nous permet d'apprécier la minime importance du phénomène.

Tab. 15. REPARTITION DES EMIGRANTS SELON L'AGE  
PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE (%)

Ages	Sexes	Masculin	Féminin
15 - 19		2,0	12,2
20 - 24		5,6	3,6
25 - 29		1,4	1,0
30 - 34		-	-
35 - 39		-	-
40 - 44		-	-
45 et plus		-	-
Total		1,5	3,5

On peut constater, le caractère sélectif de l'émigration :  
- du point de l'âge. elle ne touche que les individus

âgés de 15 à 29 ans (c'est-à-dire les 3 premiers groupes d'âges de la population active) ;

- au point de vue du sexe, on peut dire que l'émigration dans la région d'Ambatolampy est surtout le fait des femmes (en excluant les mouvements temporaires, qui sont, par contre, le fait des hommes).

En ce qui concerne les résidents absents, nous avons les motifs suivants :

Tab. 16. RESIDENTS ABSENTS SELON LE MOTIF  
ET LA DESTINATION

Motifs Lieux	Travail	Santé	Affaires administratives	Familial	Autres	Total
	Firaisana	3,93	0	0	4,37	5,66
Fivondronana	3,93	0,44	1,31	3,06	3,06	11,80
Fari-tany	26,20	1,75	4,37	13,54	14,41	60,27
Autres fari-tany	10,48	0	0	0,87	2,62	13,97
Total	44,54	2,19	5,68	21,84	25,75	100

Par ailleurs, nous avons pu remarquer que les raisons des émigrations varient particulièrement selon le sexe :

Tab. 17. CAUSES DES EMIGRATIONS SELON LE SEXE

Causes	Sexes		Total
	Masculin	Féminin	
Emploi	64,0	8,8	36,4
Mariage	14,8	86,0	50,4
Scolarisation	6,6	1,6	4,1
Autres	14,6	3,6	9,1
Total	100,0	100,0	100 %

Les raisons autres consistent en l'incorporation militaire et l'aide familiale pour les hommes et, pour les femmes, en l'aide familiale en particulier. La plupart des hommes ont émigré pour rechercher un emploi, quant aux femmes, elles ont dû adopter la résidence virilocale, qui se trouve hors de leur zone d'origine. Mais partout, la scolarisation reste une des rares causes de l'émigration. En effet, notre population s'intéresse peu à l'amélioration de son niveau d'instruction. La majorité des émigrants ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire mais se borne seulement à l'enseignement primaire, qui ne va même pas, pour la plupart, jusqu'au C.E.P.E. : l'on se contente de savoir lire et écrire !

Tab. 18. NIVEAU D'INSTRUCTION DES EMIGRANTS

Niveaux	Sexes		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Analphabètes	11,7	13,2	12,4
Primaire	78,1	83,2	80,7
Secondaire	10,2	3,6	6,9
Total	100,0	100,0	100 %

Il va de soi que ceux qui émigrent pour recherche d'emploi n'espèrent occuper que des fonctions permettant d'assurer leur survie (salarial domestique, manoeuvres plus ou moins temporaires, etc.). C'est pourquoi les déplacements tendent vers les localités à stratégie économique (Sakay, par exemple) et vers les villes plus ou moins importantes pour lesquelles les ruraux ont des idées préconçues sur leur bien-être (Antsirabe, Antananarivo). Néanmoins, nous avons remarqué que les émigrés ne sont guère tentés à trop s'éloigner de leur zone d'origine mais se limitent très souvent aux régions périphériques à la leur ou aux localités où il existe des moyens de transport plus ou moins réguliers reliant leur village d'origine et le lieu d'émigration. C'est la raison pour laquelle les émigrations vers les chefs-lieux de " faritany " autres qu'Antananarivo sont rares.

#### 4.3. OPINIONS SUR LES MIGRATIONS PLANIFIEES

A l'avant-dernière partie de notre questionnaire, nous avons essayé d'effectuer un sondage d'opinion afin de savoir si

la population, étant donné sa potentialité économique relativement faible, accepte les migrations si celles-ci sont subventionnées par le Pouvoir Révolutionnaire. Ce sondage nous permet également d'avoir les raisons pour lesquelles notre population manque généralement de mobilité.

Notre question était la suivante : "Accepterez-vous d'émigrer si un projet du Pouvoir Révolutionnaire va dans ce sens ?"

Réponses :

- Ont refusé catégoriquement .....	81,2
- Ont accepté sans avoir posé des conditions	5,5
- Ont posé des conditions .....	3,9
- N'ont pas donné de réponse .....	9,4
Total .....	100,0 %

Chaque réponse a été suivie de l'exposé succinct de la (ou des) raison (s) pour laquelle (ou lesquelles) l'enquêté l'a (ou les a) avancée (s). Les raisons pour les refus sont successivement, par ordre d'importance :

- l'attachement au <u>tanindrazana</u> et à l'environnement parental (émigrer signifie abandonner son <u>tanindrazana</u> et briser la cohésion de la famille).....	46,1
- la vie économique dans la résidence actuelle est encore plus ou moins satisfaisante .....	23,9
- l'âge de l'enquêté est déjà relativement avancé .....	22,4
- raisons familiales (veuvage, soutien de famille, fils ou fille unique, etc.) .....	5,5
- raisons autres .....	2,1
Total .....	100,0 %

Les raisons avancées pour les refus ne prennent en considération que la situation actuelle mais ne prennent nullement comme référence l'avenir de la population. Il semble même qu'elles ressemblent plutôt à des prétextes. La seconde raison, par exemple, qui dit que la vie économique dans la résidence actuelle est encore plus ou moins satisfaisante, est très discutable : elle traduit un certain contentement à l'autosubsistance, mais, objectivement parlant, pour un nombre non négligeable de ménages, le niveau économique reste faible (du moins, cet état est très relatif et varie d'un ménage

à l'autre). Seuls, 5,5 % des enquêtés ont voulu considérer l'état précaire de cette économie : pour eux, dans l'espoir d'une vie meilleure et surtout à cause de l'insuffisance de terres cultivables à laquelle s'ajoute l'incessant grossissement de la taille de la famille, il vaut mieux émigrer.

Quant aux 3,9 % qui ont posé des conditions, celles-ci sont généralement motivées par la crainte d'un avenir incertain dans la zone d'accueil. Ces conditions touchent, par ordre d'importance :

- la situation géographique de la zone où l'on va émigrer : il faudrait qu'elle ne soit pas trop éloignée du Tanindrazana (périphéries d'Ambatolampy), ou du moins qu'il y ait des parents, ou encore qu'elle soit de grand intérêt économique (Ambatondrazaka, Tsiroanomandidy) pour que l'avenir de l'émigré soit assuré (on n'émigre pas pour connaître des difficultés, on le fait pour s'en échapper) ;
- le climat : que celui-ci ne soit pas tout à fait différent de celui de la zone de départ pour ne pas incommoder l'émigré et favoriser le mal du pays ;
- le système d'accueil : que les équipements sociaux et économiques ne soient pas négligés et, entre autres, que chaque ménage ait une part de terres plus importante que celle qu'il possédait dans sa localité d'origine .

Enfin, pour ceux qui n'ont pas voulu donner leur réponse, ils comprennent trois catégories :

- la première est constituée de ceux qui craignent de prendre une décision sans avoir consulté leur conjoint et le doyen de leur famille ;
- la seconde pense que la question l'a prise au dépourvu et qu'elle n'y a jamais pensé (la question mérite donc d'être bien étudiée) ;
- la dernière semble opter pour un refus plutôt que pour un accord mais n'ose pas le révéler ouvertement de peur de contredire les Autorités. C'est probablement la raison pour laquelle il n'est pas rare, même chez ceux qui ont donné leur accord d'entendre : Ny Fanjakana mahalala ny ataony " Les Autorités savent ce qu'elles font ",



ou encore Ekena raha didy "Nous acceptons si c'est un ordre"... Tantôt, la population est animée par la crainte, tantôt par le respect !

L'incertitude de l'avenir dans la zone d'accueil emmène un grand nombre de chefs de ménage à refuser l'émigration massive du ménage. Nous avons posé à ceux qui ont accepté d'émigrer la question suivante : "Si vous émigrez, emmenerez-vous votre maisonnée (ou vos parents), ou est-ce vous seul qui vous en irez, ou bien est-ce vous qui irez le premier, ou encore encouragerez-vous vos amis et connaissances à venir avec vous ?" Les réponses que nous avons obtenues sont les suivantes (3) :

- J'emmènerai toute ma maisonnée (ou mes parents)..	11,7
- Je partirai le premier .....	75,7
- Je m'en irai seul .....	8,1
- J'encouragerai mes amis et connaissances à venir avec moi .....	2,7
- Autres .....	1,8
<b>Total .....</b>	<b>100,0 %</b>

Le chef de ménage n'ose pas risquer l'avenir de son ménage il préfère " se sacrifier " et tâter le terrain avant de prendre une position décisive. Les quelques émigrations spontanées qui se sont opérées jusqu'ici n'étaient, généralement, qu'individuelles. Elles n'ont apporté aucun bouleversement ni au niveau de la communauté, ni à celui de la famille. Analogiquement, pour les 83,8 % de ceux qui ont donné leur accord, la première phase de l'émigration planifiée devrait être au niveau individuel et non au niveau de tout le ménage.

Bref, notre population n'est nullement tentée aux migrations planifiées malgré sa potentialité économique relativement faible. Le plus malheureux c'est que, même parmi ceux qui refusent d'émigrer, certains sont tout à fait conscients de leur situation mais se contentent de dire : Efa zatra mihafy izahay "Nous sommes habitués à l'austérité" !

(3) Le pourcentage a été calculé par rapport à l'effectif de ceux qui sont favorables à l'émigration (5,5 % de la population) et non par rapport à l'effectif total de la population.

\*

\* \*

La raison de la réticence aux émigrations reste encore ici l'attachement au tanindrazana : mieux vaut subir la pauvreté dans son tanindrazana qu'abandonner les biens laissés par les Ancêtres. Et effectivement, presque dans tous les milieux ruraux malgaches, il vaut mieux manquer à son devoir envers son prochain qu'envers les Ancêtres, qui pourraient manifester, d'une façon ou d'un autre, leur mécontentement envers un éventuel manque de respect de leurs descendants (4). Mais au concept de tanindrazana est également liée la valeur de l'environnement parental et la cohésion de la grande famille. Emigrer, pour les hommes issus d'une communauté patrilinéaire vivant dans un milieu rural Vakinankaratra, c'est détruire ces valeurs, tandis qu'une émigration massive équivaut a fortiori, au dépeuplement de tout un village où sont regroupés les membres de la famille. Au Vakinankaratra il semble que ces valeurs sont dans toute leur vivacité. Mais, chez les Antesaka, dont la mobilité est célèbre, même si l'on émigre, c'est généralement pour l'intérêt du tanindrazana : les gains dans la zone d'arrivée seront pour l'intérêt de la zone de départ.

---

(4) En Imerina, quelle que soit la situation financière du ménage, on essaie toujours, par exemple, d'exaucer le désir d'un ancêtre qui se plaint avoir froid en enveloppant ses dépouilles de nouveaux linceaux (relativement chers) par un fomadihana, rite qualifié de dernière étape ou de reconfirmation de l'ancestralisation.

CONCLUSION GENERALE

---

Il y avait un temps où l'on décrit les rapports entre la ville et la campagne en termes d'antagonisme. Le contexte socio-politique actuel, en remettant en valeur la masse rurale, les peint en termes de dépendance. Le milieu urbain malgache étant déjà à un stade relativement avancé du monde moderne et industriel, en conséquence, la campagne, image de l'univers traditionnel, devrait inévitablement passer, en principe, par une acculturation assez violente. C'est là qu'apparaît le véritable problème : comment éliminer les obstacles qui proviennent du choc trop violent entre deux civilisations différentes, l'une stagnant au traditionalisme d'un degré assez élevé, l'autre évoluant sans cesse vers le monde industriel ? En fait, le système socio-économique actuel viserait plus à marier les deux qu'à éliminer les obstacles. Par suite logique, nous sommes amenés à nous demander sur quelle ligne devrait se ranger une stratégie de développement pour allier une société faite par l'homme et pour l'homme (les milieux ruraux vakinankaratra) et une autre ayant tendance à baser ses rapports plutôt sur la hiérarchisation selon la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'instruction que sur le sexe (monde industriel). Les techniciens sociaux se répartissent en deux groupes quant au choix de la ligne directrice de cette catégorie :

- l'un tend à insister sur l'importance des facteurs culturels et de la mentalité : pour que changent les structures sociales, il faudrait tout d'abord bouleverser la mentalité ;
- l'autre appuie sur les changements économiques qui doivent entraîner ceux de la structure sociale et, à travers eux, celui de la mentalité.

Deux logiques tout à fait inverses ! Mais l'une et l'autre devraient considérer la définition de "l'individu-idéal" remis dans son contexte familial, élément prédominant chez nos communautés vakinankaratra. Une de nos connaissances, originaire de cette partie de l'Ile, l'a si bien défini sur les termes suivants : "L'enfant bien élevé c'est celui qui travaille pour ses ray aman-dreny et les nourrit dans leurs vieux jours, l'enfant mal élevé c'est celui qui laisse ses ray amn-dreny travailler dur tout en les abandonnant dans le tanindrazana . Que l'on ne parle donc pas ici de développement ni de migrations planifiées sans tenir compte de la relation parents-enfant ! Le rôle de l'individu semble se limiter au ménage mais n'essaie pas de s'étendre vers la communauté tout entière. Sans conteste, il s'agira, d'une part, d'assurer la sécurité de la population dans l'espace où elle vit actuellement et, d'une autre, de résoudre le problème de transition de l'individu vers la communauté. **socialiste.**

Il est vrai que notre enquête devrait susciter à l'approfondissement de certains points de nos recherches (portée restreinte d'une enquête à un seul passage, manque d'intensification et d'extension de l'approche de la problématique à l'appui de méthodes de recherches autres que les enquêtes par questionnaire, etc.), mais elle nous a quand même permis de définir :

- d'un côté, les critères de sous-développement : ils sont ici d'ordre économique (potentialité économique relativement faible mais potentialité humaine, assez importante), démographique (taille de ménage loin d'être négligeable mais niveau d'instruction bas), social (prédominance culturelle de l'homme d'où une discrimination sexuelle probable) ;
- d'un autre côté, les obstacles internes et structurels au développement économique (devancement du Fokonolona par la grande famille et le ménage) et les besoins particuliers de chaque circonscription, ses aspirations et ses perspectives d'avenir, bref, sa capacité d'action au sein de la société communautaire.

Mais que la stratégie de développement soit prise en mains par le Pouvoir Révolutionnaire à partir de l'élaboration et de l'imposition de plans, ou par les collectivités décentralisées de base (c'est-à-dire les "fokontany" et les "firaisam-pokontanv"), tout ce que veut le Vakinankaratra c'est que le passage d'une structure à l'autre s'opère sans désorganisation socio-culturelle grave, bien que les obstacles qui freinent son évolution historique (marche vers le socialisme) et, par conséquent, qui retardent sa croissance économique, soient évidents. Autrement dit, le problème de "résistance" de la population à la conjoncture politique actuelle n'est ici qu'apparent. Il nous reste ainsi à projeter la synchrétisation de nos communautés villageoises, laquelle synchrétisation consistera à lui faire assimiler la stratégie de la Révolution tout en maintenant certaines valeurs traditionnelles.

\*

\*

\*

ANNEXES

---

A N N E X E I  
CALCUL DE L'AGE MOYEN  
AU MARIAGE  
(méthode de HAJNAL)

---

HYPOTHESES

-Absence de corrélation importante entre nuptialité, d'une part, mortalité et mouvements migratoires, d'autre part.

-Les proportions de célibataires aux différents âges ne varient pas dans le temps (la probabilité pour un célibataire de se marier à un âge donné reste inchangée).

$C_x, x + 4$  : proportions de célibataires parmi les personnes du groupe d'âges  $x, x + 4$ .

$t_x$  : proportion de personnes qui sont encore célibataires à l'âge  $x$ .

On estimera le nombre moyen d'années passées dans le célibat par les individus qui finissent par se marier.

Masculin	Célibataires pour 1 000 personnes
Groupe d'âges	Cx , x + 5
0 - 4	1 000
5 - 9	1 000
10 - 14	1 000
15 - 19	976
20 - 24	656
25 - 29	259
30 - 34	83
35 - 39	21
40 - 44	41
45 - 49	26
	<hr/>
Total 50	5 062
0 Cx , x + 4	

La proportion de célibataire à 50 ans est égale à 26,

Le nombre total d'années passées dans le célibat est égal à :

$$5\ 062 \times 5 = 25\ 310 \text{ ans}$$

A 50 ans, les célibataires définitifs ont passé au total :

$$26 \times 50 = 1\ 300 \text{ années}$$

Le nombre d'individus mariés s'élève à :

$$1\ 000 - 26 = 974$$

L'âge moyen au premier mariage est donc égal à :

$$\bar{M} = \frac{25\ 310 - 1\ 300}{974} = 24,65 \text{ ans}$$

Même procédé de calcul pour la femme :

$$\bar{M} = 21,42 \text{ ans}$$



## ANNEXE II

CALCUL DU TAUX DE FECONDITE, DU TAUX  
BRUT DE NATALITE ET DE L'INDICE COMPARATIF  
DE NATALITE (ICN)

(1) Groupe d'âges	(2) Effectif femmes	(3) Nais. des 12 dern. mois	(4) (2)/(3) Taux de fécondité o/oo	(5) Indice	(5) (2) x (4) Effectif pondéré
15 - 19	316	39	123	1	316
20 - 24	271	91	336	7	1 897
25 - 29	207	67	324	7	1 449
30 - 34	148	42	284	6	888
35 - 39	119	28	235	4	476
40 - 44	115	20	174	1	115
45 - 49	107	5	56	-	-
N.D.	-	-	-	-	-
Total	1 283	295	230		5 141

$$\text{Le TBN} = \frac{\text{Naissances}}{\text{Population moyenne}} = \frac{295}{6\,709} = 43,97 \text{ o/oo}$$

$$\text{L'ICN} = \frac{\text{Naissances}}{\text{Population moyenne}} = \frac{295}{5\,141} = 57,38 \text{ o/oo}$$

FIVONDRONANA D'ANBATOLOAMPY : PROPORTION DE POPULATION ANALPHABETE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, L'AGE ET LA MILIEU \*

( GROUPE D'AGES :	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE (Urban-Rural)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
( 10 - 14	3,1	5,6	4,3	7,8	9,7	8,7	5,6	7,7	6,6
( 15 - 19	3,8	5,1	4,4	8,1	16,2	12,0	5,9	10,5	8,1
( 20 - 24	3,6	5,7	4,5	12,1	18,2	15,2	7,5	11,9	9,6
( 25 - 29	4,4	8,5	6,5	11,8	22,6	17,3	8,2	15,7	12,0
( 30 - 34	3,6	21,2	12,4	14,4	33,3	23,4	9,4	27,3	18,1
( 35 - 39	10,4	22,7	16,5	21,2	47,9	35,9	16,3	37,8	27,7
( 40 - 44	10,2	30,8	21,3	12,9	51,9	31,5	11,8	42,1	29,2
( 45 - 49	11,7	32,2	20,6	26,3	54,3	39,7	19,0	44,2	30,5
( 50 - 54	18,4	31,5	25,2	37,7	72,5	54,8	28,4	48,4	39,4
( 55 - 59	15,2	43,8	31,8	28,8	60,0	42,4	23,6	51,1	37,3
( 60 - 64	9,3	29,0	17,6	32,5	73,0	51,9	20,5	52,9	35,1
( 65 - 69	6,2	37,5	16,7	42,4	85,2	61,7	24,6	67,4	41,7
( 70 et +	37,8	50,0	43,4	69,6	90,6	78,7	54,4	69,6	60,5
( TOTAL	7,0	15,6	11,2	16,5	31,3	23,7	11,9	23,6	17,6

\* Proportion en pour cent de chaque groupe d'âges

A N N E X E IV  
 FIVONDROMANA D'AMBATOLAMPY (MILIEU URBAIN)  
 PROPORTION DE POPULATION ANALPHABETE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, L'AGE ET LA CATEGORIE DE PROFESSION DU CHEF DE MENAGE (PROPORTION EN % DE CHAQUE GROUPE D'AGES)

Profession d'ages	STRATE I		STRATE II		STRATE III		STRATE IV		STRATE V		STRATE VI	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
10 - 14	4,9	6,7	5,8	0,0	0,0	0,0	5,2	2,8	0,0	0,0	0,0	14,3
15 - 19	4,5	6,9	5,7	0,0	0,0	8,3	2,1	2,6	2,3	0,0	0,0	8,3
20 - 24	5,7	8,9	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	3,8	(-)
25 - 29	6,7	15,5	11,0	8,3	0,0	4,2	(-)	(-)	0,0	3,4	2,0	0,0
30 - 34	7,9	24,1	17,4	(-)	(-)	(-)	0,0	20,0	6,8	(-)	(-)	(-)
35 - 39	16,3	30,2	23,3	(-)	(-)	(-)	0,0	6,2	3,6	(-)	(-)	13,3
40 - 44	22,2	32,5	28,4	(-)	(-)	(-)	0,0	16,7	6,9	0,0	(-)	7,1
45 - 49	11,3	39,5	23,1	(-)	(-)	(-)	23,1	(-)	27,8	(-)	(-)	(-)
50 - 54	22,9	43,5	34,6	(-)	(-)	(-)	(-)	0,0	0,0	(-)	(-)	(-)
55 - 59	20,0	60,0	45,4	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	8,0	(-)	(-)	(-)
50 - 64	15,4	38,1	25,5	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
55 - 69	9,1	41,7	20,6	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
70 et +	43,2	57,5	49,2	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
TOTAL	10,2	21,3	15,5	4,5	9,2	6,7	2,6	7,7	5,2	1,7	6,7	4,2

Effectif trop faible (non représentatif du groupe d'ages), se référer au total

Strate I : Agriculteurs, Eleveurs, Forestiers  
 Strate II: Commerçant (gros,détail)  
 Strate III: Hôtelier, restaurant, Gargotier, etc.  
 Strate VI : Retraités et sans profession  
 Strate IV : D'engins, man  
 artisans  
 Strate V : For  
 et assimilés

OUVRAGES ET ARTICLES CITES

---

- BASTIDE, R. Anthropologie appliquée, Payot, Paris, 1971, 245 p.
- CONDOMINAS, G. Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina, préface de H. DESCHAMPS, éd. Berger-Levrault, Paris 1960, 234 p.
- DECRET n°77-037 fixant les règles de fonctionnement administratif des collectivités décentralisées.
- DESCHAMPS, H. Histoire de Madagascar, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, 348 p.
- Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar, éd. Berger-Levrault, Paris, 1959, 284 p.
- I.N.E.D., I.N.S.E.E., O.R.S.T.O.M., S.E.A.E.  
Sources et analyses des données démographiques, tome II "Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar", Imp. Louis-Jean, Paris, 1973, 184 p.
- MINISTERE DE LA POPULATION ET DE LA CONDITION SOCIALE  
Liste des collectivités décentralisées : Faritany d'Antananarivo, ronéo., Juin 1978.
- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS et MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
L'habitat à Toamasina : Etude socio-économique, Sections de Démographie et de Géographie, C.N.R.T., Antananarivo, Mars 1979, ronéo., 300 p. + annexes.
- ORDONNANCE n°76-044 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités décentralisées.
- RAJEMISA RAOLISON, R.  
Dictionnaire historique et géographique de Madagascar, Lib. Ambozontany, Fianarentsoa, 1966, 384 p.
- RAKOTO, I. Parenté et mariage en droit traditionnel malgache, préface de M. ALLIOT, P.U.F., Paris, 1971, 14 p.
- RAKOTOMALALA, M. M.  
"Introduction à l'étude anthropologique de la population malgache", in Ny Mponin'i Madagasikara, n°3, C.N.R.T., Antananarivo, 1977, pp. 12-28.
- Les Tsilokàna du Vonizongo : Essai de monographie régionale en Imerina (Madagascar), mémoire pour l'obtention du Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1980 (en voie de publication).

RAZAFINTSALAMA, A.

Les Tsimahafotsy d'Ambohimanga : Organisation familiale et sociale en Imerina - Madagascar, Cahiers du Centre de Sociologie et d'Anthropologie Sociale, n°1, Etablissement d'Enseignement Supérieur des Lettres, Université de Madagascar, 1973, ronéo. , 304 p.

WAAST, R.

Plaine de Tananarive : la parenté, O.R.S.T.O.M., Tananarive, Déc. 4967, ronéo., 125 p + notes.

\*

\*

\*

E R R A T A

<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>au lieu de ..</u>	<u>lire</u>	<u>Ajouter</u>
1	26	à servir	à savoir	
11	28	initier	initier	
1	10	la culture moderne ou occidentale	la culture moderne ou occidentale	
2	note 4	dictionnaire historique et géographique	dictionnaire historique et géographique	
5	26	viennent s t des firaisam-pokontany limitrophes à celui de Manjakatempo (... ) soit à celui d'Andriambilyany	viennent des "firaisam-pokontany" limitrophes soit à celui de Manjakatempo (... ) soit à celui d'Andriambilyany	
6	27			
	note 9	fig 1	fig A	
10	1	retrospective	retrospectif	
10(*)	4	mariage, hors de la zone	mariage hors de la zone	
	8	préoccupation matrimoniales	préoccupations matrimoniales	
	29	en égard	eu égard	
	32	106 hommes	101 hommes	
11	29	suivants	survivants	
11(*)	avant dernière	on a ::	on a :	
12	8	1416	14, 16	
12	9	réunis	pour les 2 sexes réunis	

au sous-enregistrement  
des enfants en bas âge

<u>Page</u>	<u>ligne</u>	<u>au lieu de ...</u>	<u>lire</u>
15(*)	4	28,62 0/00 ou 2,86 0/00	28,62 0/00 ou 2,86 %
15	11	$\Delta = X-e$	$\Delta' = \Delta - e$
17	27	régle	régi
19	17	en principe	en principe
20	22	en general	en général
20	28	entretienement à peine 17% des enfants	entretienement 65,1% des enfants
24	6	(ou tout au moins espérer)	(ou tout au moins s'en inspirer)
24	10	la parenté	la parenté
24	note 3	devoir niveau des groupes	devoir au niveau des groupes
25	2	ne se soucis	ne se soucie
25(*)	30	en d'autres, termes	en d'autres termes
27	1	pourvoir politique	pourvoir politique
27	12	Toamasina	Toamasina
27	21	le regroupement (... ) de préserver la cohésion de la famille	le regroupement (... ) permet de préserver la cohésion de la famille
27	27	proport ns	proportions
27	34	ménage composés	ménages composés
28	14	sa famille du chef de ménage	la famille du chef de ménage
34	11	n'utilisant une	n'utilisant pas de
35	15	stérilés	stériles
37	4	$\bar{y}_j$	$\bar{y}$
38	12	la coefficient de corrélation linéaire	le coefficient de corrélation linéaire

Page

Ligne

au lieu de ...

lire

38 13-14

$$\frac{769,3}{(70 \times 97) \times (45,8)}$$

$$\frac{769,3}{(70,97) \times (45,8)}$$

38 dernière ligne

$$a = \frac{\text{Cover (X,Y)}}{2x}$$

$$a = \frac{\text{Cover (X,Y)}}{x^2}$$

39 5

D'après le tableau n°

D'après le tableau n° 11

39 24

taille des rizières et cultures sèches

taille des rizières et celle des cultures sèches

41 1

constitués du

constitués par

41 (\*) 25

250 hectares

250 ares

42 (\*) 23

dégré

degré

50 6

Il semble toutefois

Il semble

38 9

$$d^2_y = \frac{n1jy^2j - x\bar{y}}{n1j} = 2\ 095$$

$$d^2_y = \frac{n1jy^2j - \bar{y}^2}{\Sigma n1j} = 2\ 095$$

(\*) rectifiée lors de la seconde publication